



PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL (PER) 2006-2010

Volume III : Cadrage macroéconomique et impact du programme



SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES GRAPHIQUES	2
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	3
RESUME	6
INTRODUCTION	8
I. MECANISMES DE TRANSMISSION DES EFFETS DU PER	8
1.1. PRODUCTIVITE DES FACTEURS	8
1.2. SECTEUR PRODUCTIF	9
1.3. COMMERCE EXTERIEUR ET COMPETITIVITE.....	9
1.4. PERTINENCE DU CHOIX DES INVESTISSEMENTS	10
II. IMPACTS DIRECTS DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL	11
2.1. CRITERES DE CONVERGENCE	11
2.2. STOCK DE CAPITAL PHYSIQUE	12
2.3. DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN	13
2.4. CROISSANCE REELLE.....	14
2.4.1 <i>Evolution du PIB.....</i>	<i>14</i>
2.4.2 <i>Répartition sectorielle de la croissance.....</i>	<i>15</i>
2.5. FINANCES PUBLIQUES	16
2.6. BALANCE DES PAIEMENTS	16
2.7. OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)	18
2.7.1 <i>Réduire l'extrême pauvreté et la faim.....</i>	<i>18</i>
2.7.2 <i>Assurer l'éducation primaire pour tous.....</i>	<i>19</i>
2.7.3 <i>Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i>	<i>20</i>
2.7.4 <i>Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans.....</i>	<i>21</i>
2.7.5 <i>Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies</i>	<i>22</i>
2.8. LES RISQUES POTENTIELS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL	23
CONCLUSION	26
ANNEXES 1 : PRESENTATION DU MODELE	27
ANNEXE 1.1. HYPOTHESES GENERALES DU CADRE D'ANALYSE	27
ANNEXE 1.2. PRESENTATION DES DIFFERENTES HYPOTHESES DE SCENARII	28
1.2.1 <i>Hypothèses du scénario souhaitable.....</i>	<i>28</i>
1.2.2 <i>Hypothèses du scénario tendanciel.....</i>	<i>31</i>
ANNEXE 2 : RESULTATS DES SCENARII	33
<i>Annexe 2.1 : Résultats de simulation du scénario tendanciel.....</i>	<i>33</i>
<i>Annexe 2.2 : Résultats de simulation du scénario souhaitable.....</i>	<i>35</i>
ANNEXE 3 : EQUATIONS DU MODELE.....	38
ANNEXE 4 : SCHEMA DU MODELE	44

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Impact sur les critères de convergence	12
Tableau 2 : Impact du Programme sur le stock de capital	13
Tableau 3 : Evaluation de l'impact sur l'emploi	14
Tableau 4 : Evolution du PIB sans PER et avec PER	14
Tableau 5 : Evolution du taux de croissance des secteurs	15
Tableau 6 : Evolution des résultats des opérations financières de l'Etat	16
Tableau 7: Evolution du poids du commerce intra-zone	17
Tableau 8 : Evolution du taux de croissance des échanges.....	17
Tableau 9 : Evolution de l'incidence de la pauvreté.....	18
Tableau 10 : Evolution du taux de croissance de référence par pays	19
Tableau 11 : Evolution de l'indice du développement humain (IDH).....	19
Tableau 12 : Evolution du taux brut de scolarisation	20
Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus	20
Tableau 14 : Evolution du taux de mortalité infantile (- de 5 ans)	21
Tableau 15 : Evolution du taux de prévalence du VIH/SIDA	22
Tableau 16 : Impact macroéconomique des risques	24

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Evolution du PIB.....	15
Figure 2 : Evolution de la balance courante dans le cadre du Programme	17
Figure 3 : Evolution du taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus	21
Figure 4 : Evolution de l'incidence de la pauvreté	22

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AARCEC	Appui à l'Application de la Réglementation des Coopératives d'Epargne et de Crédit
ABN	Autorité du Bassin du Niger
ACDI/CIDA	Agence Canadienne pour le Développement International
ACE	Asie Centrale Europe
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AEP	Asie de l'Est et du Pacifique
AFD	Agence Française de Développement
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AGOA	African Growth of Opportunity Act
ALC	Amérique Latine et Caraïbes
ALG	Autorité de développement intégré du Liptako Gourma
APD	Aide Publique au Développement
APE	Accords de Partenariat Economique.
AS	Axe stratégique
ASS	Afrique au Sud du Sahara
AVSEC	Aviation Security Training
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	Banque Régionale des Valeurs Mobilières
BTP	Bâtiments et travaux publics
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENTIF	Cellules nationales de Traitement de l'Information Financière
CFA	Communauté Financière Africaine
CFAA	Revue d'Evaluation de Gestion des Finances Publiques
CG	Cellule de Gestion
CILSS	Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel
CIP	Comité Interparlementaire
CNPE	Comités Nationaux de Politique Economique
COSCAP	Cooperative Development of Operationnal Safety and Continuing Air Worthiness Project/ Dispositif communautaire pour la coordination de la sécurité aérienne
CPAR	Rapport d'Evaluation de Passation de Marchés
CPP	Conseil Parlementaire pour la Paix
CREPMF	Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers
CTRS	Coûts Temporaires des Réformes Structurelles
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
DDU	Déclaration en Douane Unique
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAGACE	Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique
FAIR	Fonds d'Appui à l'Intégration Régionale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FBCF	Formation brute de capital fixe
FCFA	Franc CFA
FDC	Fonds de développement et de cohésion
FDI	Fonds de Développement Institutionnel
FEGECE	Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente
FMI	Fonds Monétaire International
FOAI	Fonds Ouest Africain d'Investissement
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
FSA	Fonds de Solidarité Africain
GARI	Fonds de garantie des investissements privés en Afrique
ICOR	Incremental capital output rate
IDA/AID	International Development Association - Association Internationale pour le Développement (Banque mondiale)
IDE	Investissement Direct Etranger
IDH	Indice de Développement Humain
IMF	Institution de micro finance
INS	Institut National de Statistique
IST	Infections sexuellement transmissibles
KWH	Kilowatt heure
LAB	Lutte anti blanchiment
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency/Agence Multilatérale de Garantie des Investissements
MOAN	Moyen Orient et Afrique du Nord
NOPADA/NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OICV	Organisation Internationale des Commissions de Valeurs
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OS	Objectif stratégique
PACITR	Programme d'Action Communautaire des Infrastructures et du Transport Routier
PARI	Programme d'Appui Régional à l'Intégration
PARMEC	Projet d'Appui à la Réglementation des Mutuelles d'Epargne et de Crédit
PARSTAT	programme d'appui régional à la statistique
PASMEC	Programme d'Appui aux Structures Mutualistes ou Coopératives
PAU	Programme Agricole de l'Union (UEMOA)
PCS	Prélèvement communautaire de solidarité
PDM	Partenariat pour le Développement Municipal
PDMF	Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA
PER	Programme Économique Régional

PFR	Pays à faible revenu
PGF	Productivité Globale des Facteurs
PIB	Produit Intérieur Brut
PIC	Politique Industrielle Commune
PIP	Programmes d'investissements publics
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRMP	Programme Régional de Réforme des Marchés Publics
SAARI/SAGE	Logiciel de comptabilité
SADAOC	Fondation pour la Sécurité Alimentaire durable en Afrique de l'Ouest Centrale (SADAOC)
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SDID	Société Développement International Desjardins (Canada)
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
SGI	Société de gestion et d'intermédiation
SIG	Système d'information de gestion
SIR	Système d'Informations routières
SM	Surveillance Multilatérale
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SOAGA	Société Ouest Africaine de Gestion d'Actifs
SR	Structures de référence
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
SYSCOA	Système Comptable Ouest Africain
TDP	Taxe dégressive de protection
TEC	Tarif Extérieur Commun
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TICAD	Tokyo International Conference of African Development
TM	Tonne Métrique
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UA	Union africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
USA/EU	United States Of America/Etats-Unis
VA	Valeur ajoutée
WAPP	West Africa Power Pool
WDI	World Development Indicators

RESUME

Le Programme Economique Régional (PER) constitue un levier pour la croissance accélérée dans l'espace UEMOA. Il permettrait à l'Union d'enregistrer environ 2 points de pourcentage de croissance économique supplémentaire. Ainsi, le taux de croissance de l'Union ressortirait à 7,1% en 2010 contre 5,3% sans la mise en oeuvre du PER (scénario tendanciel). Le Programme traduira son plein effet à partir de 2010, à travers l'augmentation des investissements dans les infrastructures économiques et l'amélioration de la compétitivité qui en résulterait. Le maintien de cette dynamique d'investissement devrait permettre aux économies de la zone d'enregistrer un rythme d'expansion économique d'environ 7,9% en 2015, positionnant l'espace UEMOA sur la trajectoire d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'impact du PER a été évalué à travers ses effets attendus sur les critères de convergence, le stock de capital, l'emploi, la croissance économique, les finances publiques, la balance des paiements et les OMD.

Le solde budgétaire de base hors PPTTE devrait s'améliorer, en passant d'un niveau déficitaire de 0,4% du PIB nominal en 2005 à un excédent de 2% en 2010, en liaison avec l'augmentation des recettes budgétaires consécutive à l'élargissement de l'assiette fiscale et la maîtrise des dépenses publiques.

Avec l'accroissement de l'investissement physique (FBCF) lié à la mise en oeuvre du Programme, le stock de capital croîtrait à un rythme moyen de 3,69% par an entre 2006 et 2010 contre 1,85% sans le PER, soit un accroissement supplémentaire de près de 2 points de pourcentage.

La mise en oeuvre du PER permettrait de créer environ 53.800 emplois directs sur la période 2006-2010, soit 10.750 emplois par an. Les emplois indirects seraient également importants.

Le taux de croissance ressortirait à 5,86%, en moyenne annuelle, sur la période 2006-2010, soutenu essentiellement par les BTP et les services qui bénéficieraient des effets directs et induits des investissements dans les infrastructures économiques.

Cette croissance résultant de la réalisation du Programme aura un impact significatif sur les finances publiques. La pression fiscale de l'Union augmenterait de 2,4 points de pourcentage du PIB, en passant de 15% en 2005 à 17,4% en 2010, respectant ainsi la norme communautaire de 17%, en liaison avec l'élargissement de la base taxable.

Les dépenses publiques qui représentent 22,8% du PIB en 2005 se situeraient à 21,1% en 2010, grâce à la maîtrise des dépenses et à l'amélioration de leur qualité. Au total, le solde budgétaire global, hors dons, passerait d'un niveau déficitaire de 5,0% du PIB en 2005 à 1,4% du PIB en 2010. Le ratio de la dette publique par rapport au PIB nominal baisserait de 64,9% à 39,0% sur la période 2005-2010, en rapport avec les allègements de dette attendus.

La mise en oeuvre du PER se traduirait par une amélioration notable du solde global de la balance des paiements, à la suite d'entrées de capitaux supplémentaires et de l'augmentation des flux de transferts courants et de capital. Toutefois, une détérioration de la balance commerciale est attendue, en raison de l'augmentation plus importante des importations que celle des exportations.

Le Programme aurait un impact positif sur les échanges commerciaux de biens et services intra-UEMOA qui augmenteraient de 2,4 points de pourcentage sur la période 2006-2010. Le redressement du commerce entre les Etats membres serait consécutif à l'élimination de certaines entraves à la circulation des biens et services intra-communautaires.

Le Programme aura également des impacts directs et indirects sur la pauvreté et les conditions de vie des populations.

La mise en œuvre du PER devrait se traduire par une réduction significative du taux de pauvreté. En effet, l'incidence de la pauvreté passerait de 43,4% en 2005 à environ 31,4% en 2010, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif de réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté à l'horizon 2015.

Dans le secteur de l'éducation, le taux brut de scolarisation attendu de la mise en œuvre du PER passerait de 73,0% en 2005 à 87,1% en 2010, évoluant à un rythme qui permettrait d'atteindre la scolarisation universelle en 2015. Le niveau d'analphabétisme serait sensiblement en baisse, en passant de 63,5% en 2005 à 49,8% en 2010. L'impact du PER sur la scolarisation des filles serait très appréciable par rapport à la tendance. En effet, le taux brut de scolarisation des filles évoluerait significativement sur la période et permettrait d'atteindre un taux de présence féminine de 50% en 2010 contre moins de 44% en 2005.

Dans le domaine de la santé, sur la période 2006-2010, le taux de mortalité infantile enregistrerait une baisse de 3 points pour mille, en moyenne par an. Toutefois, à ce rythme, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour atteindre l'objectif de 50 pour mille à l'horizon 2015. Par contre, la mise en œuvre du Programme devrait permettre de maintenir le taux de prévalence du VIH/SIDA en dessous de 2,5% à partir de 2010, contre 4,2% en 2005 pour l'ensemble de l'UEMOA.

Au total, le PER constitue un important levier de création de richesses à moyen et long terme et un véritable instrument de traduction concrète et d'opérationnalisation de la vision de l'UEMOA. Il apparaît donc indispensable qu'il soit pris en compte dans les **Programmes d'Investissements Publics (PIP)** et les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (**DSRP**) des Etats membres.

La bonne réalisation du PER dépend de l'engagement de toutes les parties prenantes et de leur capacité à mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Par ailleurs, le scénario de réalisation du Programme repose sur un certain nombre d'hypothèses clés concernant l'environnement international, l'environnement régional, les politiques économiques et sociales et l'exécution efficace des projets. En effet, la bonne gouvernance et la stabilité de la région conditionnent le succès des actions de mobilisation des ressources et de mise en œuvre du PER. Ainsi, les éléments suivants constituent des risques auxquels une attention particulière doit être accordée pour la bonne réalisation effective du Programme : l'instabilité politique de la région, la persistance des problèmes d'absorption des ressources au niveau des Etats membres et la non mobilisation des ressources extérieures attendues.

INTRODUCTION

Le Programme Economique Régional 2006-2010 vise à traduire en actions concrètes la vision de l'UEMOA. Il constitue ainsi un levier important pour l'accélération de la croissance dans l'espace UEMOA. Le cadrage macroéconomique décrit les mécanismes de transmission des effets du Programme Economique Régional (PER) sur l'économie régionale et évalue son impact sur :

- les critères de convergence macroéconomique ;
- le stock de capital ;
- la croissance ;
- les finances publiques ;
- la balance des paiements ;
- les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

I. MECANISMES DE TRANSMISSION DES EFFETS DU PER

1.1. Productivité des facteurs

La mise en œuvre du PER peut constituer un élément fondamental du décollage économique dans l'espace UEMOA, à travers notamment des effets externes de redynamisation liés à l'extension effective du marché, des économies d'échelle et une amélioration de la productivité des facteurs. Dans les économies de taille relativement réduite, dont le marché intérieur n'a pas les dimensions suffisantes pour soutenir le développement autonome du secteur productif, l'ouverture sur le marché extérieur constitue un puissant vecteur de promotion et d'échange des biens et services. Ce qui exige un bon niveau de compétitivité interne et externe.

L'ouverture plus grande des marchés sectoriels avec la mise en place des infrastructures économiques devrait encourager et renforcer les politiques de substitution aux importations qui ont toujours été menées par les pays membres de l'Union pour exploiter les avantages comparatifs de leurs économies. A cet égard, deux scénarios macroéconomiques qui évaluent les bénéfices attendus de la mise en œuvre ou non du PER sont testés, à partir d'hypothèses basées sur les modalités de mise en place des investissements prévus.

Dans la procédure d'évaluation, il sera mis en exergue le rôle de l'efficacité technologique de la production (productivité globale des facteurs), de l'accumulation de capital et des économies d'échelle dans l'évolution de la productivité du facteur travail dans le secteur productif de l'espace UEMOA. Les facteurs qui peuvent expliquer l'évolution de la productivité globale des facteurs sont notamment la qualité des projets et l'amélioration de leur contenu en FBCF, ainsi que le renforcement de la qualité des ressources humaines. Les investissements réalisés dans le Programme sur la base du principe de subsidiarité sont supposés garantir un effet régional qui pourrait accroître de manière substantielle l'impact des efforts fournis par les États pris individuellement.

Les disparités assez importantes entre les différents secteurs de l'économie en ce qui concerne à la fois la productivité apparente du travail et la productivité globale des facteurs, pourront être largement corrigées avec le développement des échanges attendus du Programme Economique Régional.

1.2. Secteur productif

Parmi les facteurs qui ont une influence sur l'efficacité productive de l'ensemble des secteurs de l'économie dans l'Union, il convient de relever, entre autres, le volume et la qualité des services publics sous forme notamment d'infrastructures, de services d'intermédiation financière et l'allocation du capital. Dans le cadre de la présente analyse, l'influence du capital public qui, pour l'essentiel prend la forme d'infrastructures publiques au niveau communautaire est mesurée.

De manière générale, les économies externes aux branches d'activités du secteur productif proviennent, entre autres, de la réduction des coûts de transactions à la suite de la concentration des entreprises, de l'amélioration de l'accès à des fournisseurs de produits intermédiaires et de matières premières, ou de l'accès à une main-d'œuvre relativement plus qualifiée grâce à une forte mobilité du facteur travail.

Le cadre d'analyse qui permet d'apprécier ces effets, repose sur une relation mécanique entre la taille du secteur productif et les gains de productivité des secteurs spécifiques. A ce titre, un des résultats majeurs attendus du Programme d'action est que l'investissement puisse contribuer à l'émergence d'économies externes parmi les branches du secteur productif. Ces économies externes peuvent constituer un puissant moteur de développement dans le cadre d'une stratégie d'ouverture, orientée vers le marché international.

L'économie de l'Union est affectée par la récurrence de plusieurs facteurs, comme les mauvaises conditions climatiques du secteur agricole, les coûts élevés des facteurs de production pour l'industrie, le manque de dynamisme des entrepreneurs, la protection de certains secteurs, l'inefficacité et la faible disponibilité des infrastructures publiques. En plus, le secteur productif est fortement concentré sur des activités qui dépendent des fluctuations des cours mondiaux. Le tissu industriel est essentiellement constitué d'unités de production légères de substitution aux importations, limité par un marché intérieur étroit ne permettant pas de dégager d'importantes économies d'échelle.

1.3. Commerce extérieur et compétitivité

L'UEMOA a pour mission essentielle de favoriser l'avènement d'un espace économique large, ouvert et compétitif, qui permette de réduire les coûts des facteurs de production et d'attirer les investissements. Pour atteindre cet objectif, des efforts de transformation et de diversification des économies sont nécessaires, en vue de la réalisation d'une croissance forte et soutenue, permettant de réduire la pauvreté.

L'insertion dans le commerce mondial constitue aussi un moyen important de diversification économique et d'approfondissement de la croissance. En effet, des études ont montré que les restrictions au commerce international affectent négativement la croissance, avec des effets plus visibles en Afrique que dans les autres régions du monde, en raison des barrières tarifaires et non tarifaires plus élevées. Des estimations empiriques diverses indiquent que la perte en croissance potentielle varie entre 0,4 point (Easterly et Levine, 1997) et 1,2 point de pourcentage par an (Sachs et Warner, 1997).

En d'autres termes, si l'intégration régionale, en général, et commerciale, en particulier, contribue à réduire les barrières tarifaires ou non tarifaires au commerce,

tout en améliorant les économies d'échelle, elle pourrait favoriser la croissance de plus d'un point de pourcentage par an et contribuer ainsi à réduire l'incidence moyenne de la pauvreté monétaire dans l'UEMOA.

Pour souligner l'importance du commerce, des analyses empiriques sur les déterminants de la pauvreté ont montré l'existence d'une relation entre la pauvreté et le secteur d'activités des ménages (biens échangeables ou biens non échangeables). En milieu rural, par exemple, l'incidence de la pauvreté diminuerait parce que les ménages s'orienteraient plus vers la production de biens échangeables (produits de rente, etc.), traduisant ainsi l'importance du commerce et de ses effets distributifs.

Malgré quelques divergences dans les écoles de pensées, un consensus est admis sur les effets bénéfiques de l'intégration régionale sur le commerce, la croissance et la réduction de la pauvreté. L'intégration effective qui touche à la fois le marché des biens, des services d'infrastructure et des facteurs de production, contribue à réduire les coûts de production et de transaction.

En outre, les études sur la compétitivité dans les économies de l'Union ont montré que plus de la moitié des coûts de production et de transaction sont imputables à l'état des infrastructures économiques, mettant en relief l'importance des infrastructures pour la compétitivité de l'espace UEMOA. Les services fournis par les infrastructures permettent également d'améliorer les conditions de vie des populations, d'accélérer la transformation des économies et de générer une croissance redistributrice.

Le PER est essentiellement orienté vers la mise en place d'infrastructures économiques (environ 70% du montant total sur la période 2006-2010). Avec plus de 60% des investissements destinés aux transports routier et ferroviaire, le PER vise à transformer et diversifier les flux des échanges intra-communautaires, contribuant ainsi à réaliser l'un des objectifs à moyen terme de l'Union qui est de faciliter la circulation des personnes et des biens. L'amélioration de la quantité et de la qualité des infrastructures routières ainsi que leur interconnexion transfrontalière devraient participer à la réduction des délais de transport et des coûts du fret, de l'énergie et des télécommunications.

1.4. Pertinence du choix des investissements

Les nouvelles mesures d'investissement du PER devraient permettre d'améliorer la disponibilité des produits alimentaires de base et les produits de consommation courante sur tous les marchés de la sous région et à des prix raisonnables. En effet, certains pays de l'Union sont en excès d'offre de produits céréaliers que les producteurs n'arrivent pas à écouler sur les marchés régionaux faute d'accès à ces marchés alors que d'autres pays sont en situation déficitaire. Le PER contribuera à la réduction des barrières non tarifaires qui frappent les échanges intracommunautaires, l'amélioration du système d'information routier et l'activation du système de surveillance en matière de sécurité alimentaire.

En particulier, le Programme régional de facilitation des transports routiers inter-Etats et la mise en place de l'Observatoire des pratiques anormales permettront de valoriser les opportunités qu'offrent la politique commerciale commune et la réalisation du marché commun en matière de lutte contre la pauvreté.

Ainsi, le PER contribue à la promotion du développement humain à concurrence de près de 11% de son coût global. La répartition sectorielle de ces dépenses est telle

que 91,6% sont allouées à la création de centres d'excellence et de soutien aux réformes de l'enseignement supérieur, 3,2% à la promotion de la scolarisation des filles dans les zones frontalières défavorisées de l'Union, le reste étant affecté au secteur de la santé.

Le développement du secteur des télécommunications constitue également une priorité des pays membres de l'UEMOA qui devraient accélérer les réformes entreprises pour rendre effectif le marché régional des télécommunications. En effet, des efforts considérables ont été faits pour réformer le secteur des télécommunications au sein de l'UEMOA au cours des dernières années. La plupart des pays ont revu leur politique sectorielle, procédé à une libéralisation progressive du secteur et adapté les cadres juridiques et réglementaires. Il en est résulté une augmentation significative de la télédensité. En dépit de ces avancées notables, il reste encore beaucoup à faire pour porter le taux d'accès à un niveau acceptable pour bien bénéficier des effets des nouvelles technologies de l'information. La télé densité actuelle du téléphone fixe qui est de 0,8 ligne principale pour 100 habitants devrait passer à 3% en 2010 et celle du mobile de 1% à 7% sur la période.

Dans le cadre de la mise à niveau des capacités industrielles et de la promotion des PME/PMI, le PER vise à renforcer la compétitivité et la modernisation des entreprises, dont la majeure partie demeure des entreprises individuelles et familiales. Le gain de compétitivité attendu devrait permettre d'améliorer la contribution de l'industrie à la croissance économique.

Par ailleurs, les projets du PER mettent l'accent sur la valorisation et la transformation des ressources naturelles, à travers le renforcement structurel de la sécurité alimentaire et l'accroissement des capacités en ressources hydrauliques.

Enfin, le secteur agricole qui représente plus du tiers du PIB global de la sous région, et l'agro-industrie ont été également pris en compte dans le Programme Economique Régional. En effet, une croissance soutenue de l'agriculture apparaît indispensable à une réduction significative de la pauvreté dans l'UEMOA.

II. IMPACTS DIRECTS DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL

2.1. Critères de convergence

Le tableau des critères de convergence indique une évolution satisfaisante sur la période de mise en œuvre du Programme. L'amélioration du solde budgétaire de base est relativement significative et s'explique par les bonnes performances macroéconomiques et le maintien d'un environnement fiscal sain. Sur la période de mise en œuvre du PER, l'accumulation d'arriérés de paiement devient quasi nulle à partir de 2007.

Les critères de second rang enregistreraient également une évolution très positive sur la période 2006-2010. Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales passerait de 38,3% en 2005 à 32% en 2010. Celui des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales atteindrait 25% en 2010 contre 21,7% en 2005.

Tableau 1 : Impact sur les critères de convergence

Premier rang	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Solde budgétaire de base avec PPTE sur PIB nominal (en %)	-1,3	-1,1	-0,2	-0,2%	0,2%	0,7%	1,3%
Solde budgétaire de base hors PPTE sur PIB nominal (en %)	-0,7	-0,4	0,5	0,6%	1,0%	1,4%	2,0%
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)	0,6	4,3	2,7	2,5%	2,4%	2,4%	2,3%
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en %)	68,9	64,9	59,1	48,9%	45,8%	42,9%	40,3%
Variation des arriérés de paiement (en milliards de FCFA)	575,0	337,3	-5,8	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation des arriérés de paiement intérieurs (en mds FCFA)	59,8	-1,7	-13,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (en mds FCFA)	515,2	339,0	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang							
Salaires et traitements en % des recettes fiscales (R.F)	37,6	38,3	37,0	35%	34%	33%	32%
Dépenses en capital sur financement interne en % R.F	21,7	21,7	22,4	23%	23%	24%	25%
Recettes Fiscales sur PIB en %	15,0	15,0	15,4	16,8%	17%	17%	17%
Balance courante hors dons en % PIB	-5,5	-5,9	-5,1	-2,2%	-2%	-1%	0%

Sources : Résultats de la simulation

2.2. Stock de capital physique

Sur la base du Rapport sur le développement des pays de l'UEMOA, publié par la BOAD en 2003, le stock de capital a été estimé en 2005 à 76.294 milliards de francs CFA. Selon les résultats des simulations, l'impact direct de la mise en œuvre du PER sur le stock capital serait d'environ 0,66% en moyenne annuelle, sur la période 2006-2010. En 2010, le stock de capital ressortirait donc à **87.175,4 milliards FCFA**. Avec l'accroissement de l'investissement physique (FBCF) lié à la mise en œuvre du Programme, son volume croîtrait à un rythme moyen de 3,7% par an entre 2005 et 2010, contre moins de 1,5% sur la période antérieure. La productivité globale des facteurs serait nettement améliorée sur la période grâce aux projets intégrateurs mis en œuvre dans le Programme.

Méthodologie : Pour la détermination du stock de capital, la méthode de l'inventaire permanent a été utilisée à partir de données annuelles sur les dépenses d'investissement sur la période 1980-2004.

Le capital est entendu dans un sens strict, incorporant uniquement les investissements en infrastructures physiques appelés formation brute de capital fixe (FBCF).

Pour estimer le stock de capital, le niveau d'investissement est déterminé sur la période, en faisant l'hypothèse que la dégradation de capital se maintient à un rythme de 1,5%. Afin d'observer l'évolution de cette variable sur la période à venir, le rythme de progression tendanciel a été projeté, en ajoutant l'apport du PER en terme de FBCF. Une légère amélioration de la productivité des économies est envisagée compte tenu de l'importance des investissements du Programme, car la croissance est davantage expliquée par le volume de l'investissement.

Il a été considéré que le niveau de la productivité globale des facteurs est expliqué d'abord par le stock de capital public, ensuite par la puissance disponible de production d'électricité, le capital humain, et enfin par le niveau de protection commerciale. Ainsi, comme le montrent les résultats obtenus, la disponibilité d'infrastructures et l'utilisation de main-d'œuvre qualifiée améliorent le niveau de la productivité globale des facteurs. De même, l'intégration effective des économies par la facilitation des échanges exerce un effet positif significatif, en améliorant le taux de croissance de la productivité globale des facteurs. Il apparaît donc que l'investissement public, la protection commerciale et le niveau de qualification de la main-d'œuvre utilisée participent in fine à l'accélération de la croissance.

Tableau 2 : Impact du Programme sur le stock de capital

Indicateurs économiques	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de croissance du Pib réel	3,1%	3,6%	4,12%	5,0%	6,4%	6,7%	7,1%
Impact sur le stock de capital		0,0%	0,6%	0,5%	0,6%	0,7%	0,9%
Taux d'investissement	14,2%	15,1%	15,9%	18,4%	20,1%	21,9%	23,6%
Taux de croissance du stock de capital	1,61%	1,54%	2,70%	2,96%	3,59%	4,28%	4,94%

Sources : résultats de la simulation

L'investissement du Programme représente annuellement environ 1% du stock de capital. Malgré son poids relativement faible, il contribue, de par ses effets d'entraînement, à un accroissement substantiel du capital physique en particulier et de la productivité en général, du fait de son choix stratégique. Les effets attendus du PER permettraient d'atteindre un taux d'investissement qui évoluerait de 15,1% en 2005 à 23,6% en 2010.

2.3. Développement du capital humain

Pour réduire les écarts et combler le déficit technologique, la promotion de la croissance à travers l'amélioration du savoir et du savoir-faire, grâce à un développement du capital humain devient une stratégie efficace qui s'offre à l'espace UEMOA. Devant les difficultés d'adaptation aux mutations technologiques et au processus de mondialisation, il est nécessaire de jeter les bases d'une compétitivité de l'économie de l'Union à travers le renforcement du capital humain et du progrès technologique.

Face à l'évolution de la situation socio-économique de l'UEMOA, notamment celle de l'éducation, il est urgent de prêter davantage attention au développement du capital humain et à son impact sur la croissance économique. A ce titre, l'investissement en capital humain, qui permet d'augmenter la productivité de l'économie nationale, constitue un moyen de réduire le niveau de pauvreté.

Dans le PER, la mise en place des investissements à caractère social devrait influencer directement la qualité de l'enseignement supérieur et indirectement celle de l'éducation primaire et secondaire. La qualité du capital humain de l'Union s'en trouvera ainsi renforcée.

La mise en œuvre du PER aura aussi un impact sur l'emploi sectoriel. Cet impact est mesuré en terme d'équivalent en emplois annuels, sous l'hypothèse que les entreprises génèrent une valeur ajoutée en réalisant les investissements demandés.

Selon le modèle utilisé, le contenu en salaire de la valeur ajoutée est un paramètre introduit comme hypothèse qui varie selon le secteur. La détermination du montant de la masse salariale dégagée permet de convertir en emplois le montant obtenu en utilisant le salaire moyen. Ce modèle permet d'estimer à **53 817**, le nombre d'emplois directs générés sur la période 2006-2010, par la mise en œuvre des investissements, soit environ **10 763** emplois par an.

Tableau 3 : Evaluation de l'impact sur l'emploi

TITRE	Emploi sur la période	Emplois annuels
Convergence et Gouvernance	1 368	274
Développer les infrastructures économiques	34 454	6 891
Construire un appareil productif intégré et commun	10 589	2 118
Développer les ressources humaines	7 405	1 481
Nombre d'emplois directs générés	53 817	10 763

Sources : Résultats de la simulation

2.4. Croissance réelle

2.4.1 Evolution du PIB

La mise en œuvre du PER fait ressortir un taux de croissance de près de 6% en moyenne annuelle sur la période 2006-2010. Jusqu'en 2010, le gain de croissance est évalué à 1,2 point de pourcentage en moyenne par an, soit 4,68% sans PER contre 5,86% avec PER. L'impact du Programme sera plus substantiel à partir de 2010, après la réalisation complète de cette première génération d'investissements. Le maintien d'un rythme soutenu d'investissements sur la période 2010-2015 permettrait de réaliser un taux de croissance de 7,9% en 2015, proche du taux requis pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

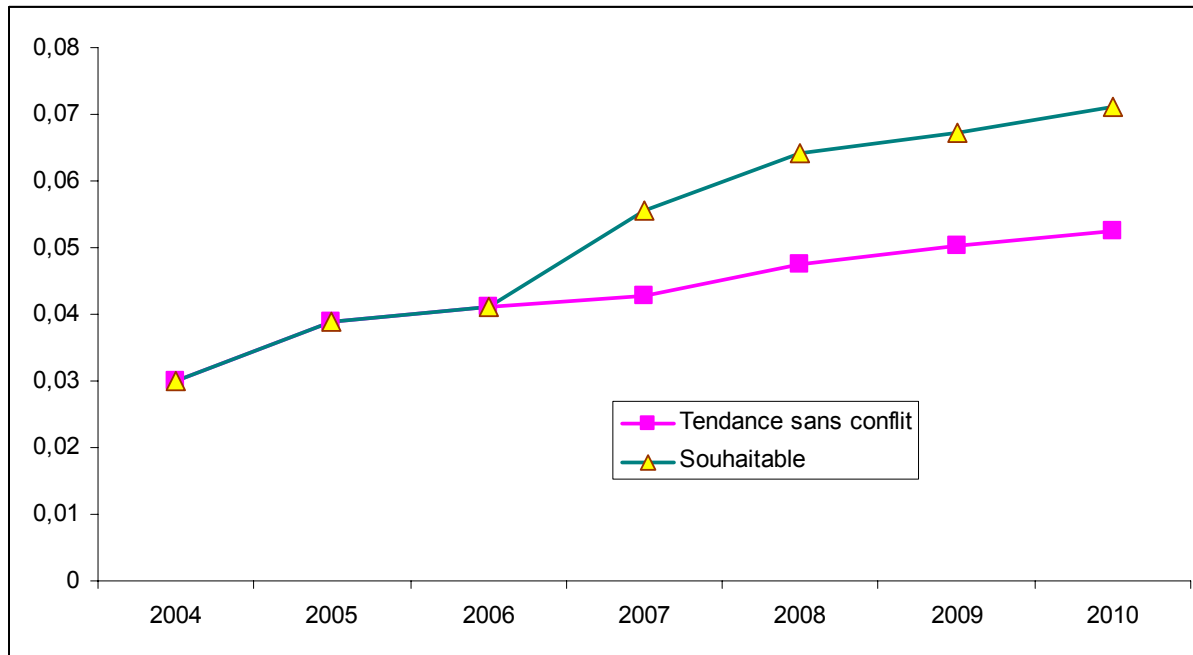
Tableau 4 : Evolution du PIB sans PER et avec PER

Années	Avec PER	Tendance sans conflit
2004	3,1%	3,1%
2005	3,6%	3,6%
2006	4,1%	4,1%
2007	5,0%	4,2%
2008	6,4%	4,8%
2009	6,7%	5,0%
2010	7,1%	5,3%
MOY (2006-2010)	5,86%	4,68%

Sources : Résultats de la simulation

Comme le montre la figure suivante, l'impact sur la croissance économique a tendance à être important sur la période, grâce à la consolidation de l'investissement et à l'accroissement de la productivité des facteurs attendu de l'effet de subsidiarité.

Figure 1 : Evolution du PIB



Sources : Résultats de la simulation

2.4.2. Répartition sectorielle de la croissance

La répartition sectorielle du PIB serait affectée par la mise en œuvre du Programme. La réalisation des investissements aura un impact direct sur le secteur des BTP et des services qui augmenteront leur offre sur toute la période d'exécution des travaux. A partir de la deuxième année, en plus de ces effets directs, les activités de services commenceront à bénéficier des effets induits des infrastructures, de manière plus substantielle.

Le secteur agricole maintiendrait un rythme d'évolution de 4,9% l'an. Le secteur de la transformation n'atteindrait une croissance importante qu'à partir de l'horizon 2010.

Tableau 5 : Evolution du taux de croissance des secteurs

Souhaitable	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne
Pib réel	4,1%	5,0%	6,4%	6,7%	7,1%	5,86%
Primaire Pib réel	4,2%	5,1%	6,2%	7,0%	7,1%	5,92%
dont agriculture	3,1%	4,2%	5,0%	5,7%	6,7%	4,94%
Secondaire Pib réel	7,0%	9,0%	9,9%	9,8%	9,9%	9,12%
dont manufacturier	2,7%	3,7%	4,3%	4,6%	5,1%	4,08%
Tertiaire Pib réel	3,2%	4,3%	5,1%	5,4%	6,2%	4,84%

Sources : Résultats de la simulation

Malgré un rythme de croissance du secteur primaire assez soutenu, la part relative de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB total devrait légèrement baisser, au regard du dynamisme du secteur secondaire.

Les taux de croissance élevés des secteurs secondaire et tertiaire s'expliquent par la faiblesse actuelle du niveau d'offre, d'une part et d'autre part, par la mise en œuvre des investissements qui font appel essentiellement aux services et aux BTP.

2.5. Finances publiques

La croissance induite par la réalisation du Programme aura un impact significatif sur les finances publiques. En effet, pour l'ensemble de l'Union, la pression fiscale augmenterait de 2,4 points de pourcentage, en passant de 15% du PIB à 17,4% entre 2005 et 2010, respectant ainsi la norme communautaire de 17%. Les recettes fiscales connaîtraient une nette amélioration avec un taux de croissance de plus de 5%, en raison notamment de l'amélioration des impôts indirects.

Les dépenses publiques qui représentent 21,8% du PIB en 2005, ressortiraient à 21,1% en 2010. Au total, le solde budgétaire global, hors dons, passerait de -4,9% du PIB en 2005 à -1,4% du PIB en 2010.

Avec l'amélioration de l'épargne publique, induite par une meilleure gouvernance économique et l'allègement progressif de la dette dans le cadre de l'initiative PPTTE, les pays de l'UEMOA seraient en mesure de restaurer leurs capacités de financement et d'endettement pour faire face aux nouveaux investissements. Ce nouvel environnement sera accompagné de la mise en œuvre des réformes CFAA-CPAR¹ et du code de transparence dans la gestion des finances publiques.

Tableau 6 : Evolution des résultats des opérations financières de l'Etat

INDICATEURS	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes totales hors dons, en % du PIB nominal	17,8%	20,2%	21,7%	21,9%	22,2%	22,4%
Dépenses totales, en % du PIB nominal	21,8%	22,2%	21,8%	21,7%	21,5%	21,1%
Dépenses courantes, en % du PIB nominal	21,8%	22,2%	21,8%	21,7%	21,5%	21,1%
Solde courant, en % du PIB nominal	1,9%	-4%	-4%	-3%	-2%	-1%
Investissement total réel, en % du PIB réel	15,1%	15,9%	18,4%	20,1%	21,9%	23,6%
Investissement total nominal, en % du PIB nominal	17,4%	18%	15%	16%	18%	20%
Solde global hors dons, en % du PIB nominal	-4,9%	-4,6%	-2,8%	-2,5%	-2,1%	-1,4%

Sources : Résultats de la simulation

2.6. Balance des Paiements

La mise en œuvre du PER se traduirait à court terme, d'une part, par une détérioration de la balance commerciale et, d'autre part, par une amélioration du solde global de la balance des paiements. En effet, la mise en place des investissements prévus dans le PER entraînerait une augmentation des importations plus importante que celle des exportations, qui se traduirait par une détérioration de la balance commerciale. Les importations et les exportations intra-zone enregistreraient une progression de 7,5% à 14,6% entre 2006 et 2010.

Parallèlement, les flux de transferts générés au niveau de la balance des opérations courantes et les entrées de capitaux supplémentaires induiraient une amélioration notable du solde global de la balance des paiements.

De manière globale, la mise en œuvre du PER aurait un impact positif sur les échanges commerciaux intra-UEMOA. En effet, sur la période 2006-2010, le commerce intra-zone connaîtrait un redressement, avec l'élimination de certaines contraintes à la circulation des biens et services intra-communautaires.

¹ CFAA (Revue d'Evaluation de Gestion des Finances Publiques), CPAR (Rapport d'Evaluation de Passation de Marchés).

Tableau 7: Evolution du poids du commerce intra-zone

Indicateurs économiques	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Exportation intra zone	13,8%	11,2%	11,2%	11,8%	12,1%	12,8%
Importation intra zone	10,5%	9,7%	10,4%	11,2%	11,7%	12,7%
Commerce intra zone	11,9%	10,4%	10,8%	11,5%	11,9%	12,8%

Sources : Résultats de la simulation

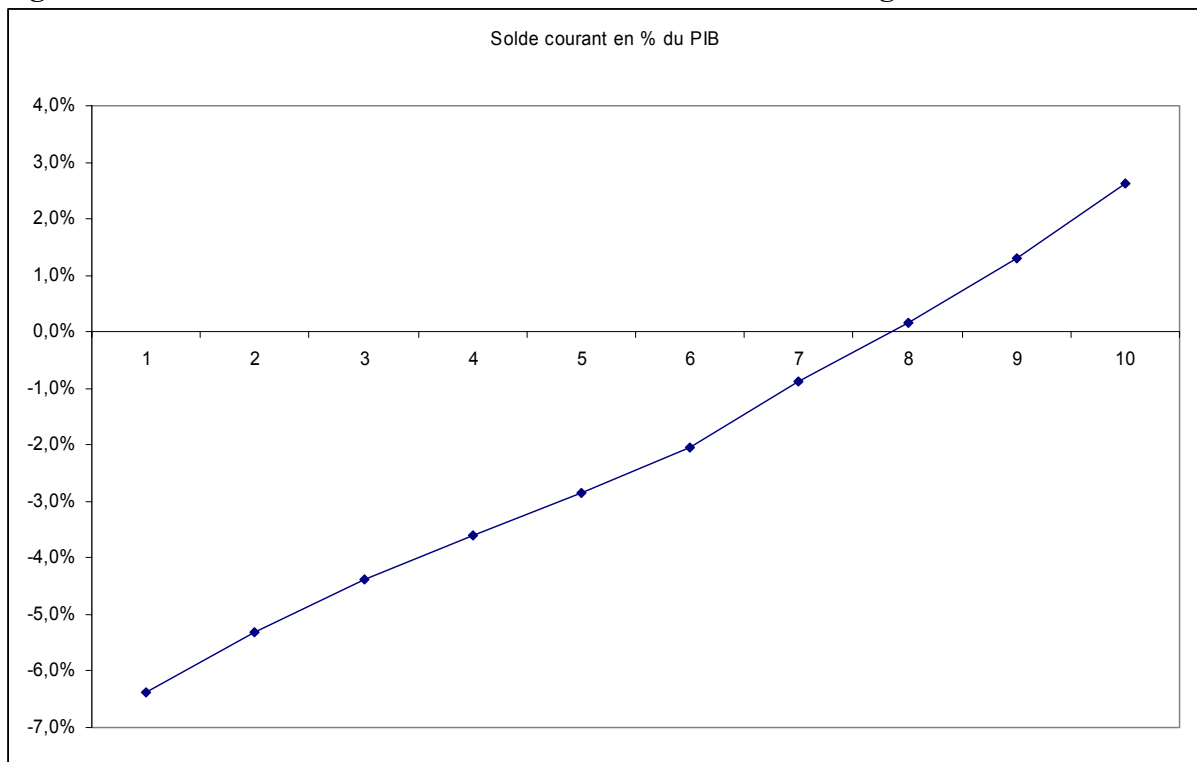
L'évolution des importations et des exportations en fonction de la provenance et de la destination, affiche des tendances favorables au processus d'intégration. Le taux de croissance du commerce intra-zone serait de 10,6% en moyenne sur la période de mise en œuvre du Programme contre un taux d'évolution de moins de 3% en 2005. Ceci traduit bien les efforts déployés en faveur de l'amélioration du processus d'intégration. Le poids du commerce intra zone connaîtrait une nette amélioration en passant de 11,9% en 2005 à 12,8% en 2010 grâce au renforcement des échanges en biens et services de consommation courante.

Tableau 8 : Evolution du taux de croissance des échanges

Souhaitable	2006	2007	2008	2009	2010
importations extra	15,3%	10,1%	9,9%	9,6%	9,1%
Importations intra	7,5%	9,7%	10,9%	11,6%	14,6%
Exportations extra	15,2%	15,3%	13,9%	13,8%	13,5%
Exportations intra	7,5%	9,7%	10,9%	11,6%	14,6%

Sources : Résultats de la simulation

Comme le montre le tableau 8, les échanges intra-zone connaîtront une nette accélération vers 2010 avec le développement de l'appareil productif.

Figure 2 : Evolution de la balance courante dans le cadre du Programme

2.7. Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

2.7.1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim

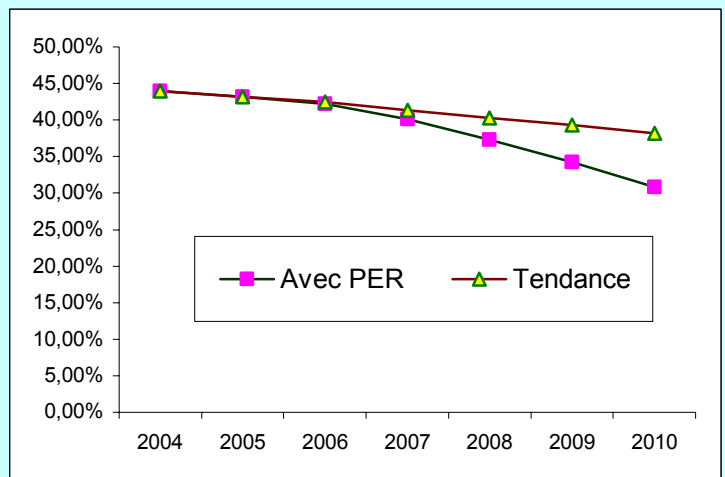
La mise en œuvre du PER participe à l'atteinte de l'objectif de réduction de moitié de l'extrême pauvreté et de la faim à l'horizon 2015.

Le taux de croissance moyen de 6,0% sur la période 2006-2010, prévu avec la mise en œuvre du PER, inscrit l'Union dans un rythme assez satisfaisant pour la réalisation des OMD. Ainsi, pour une élasticité pauvreté/croissance de $-0,93$ dans l'UEMOA, avec l'hypothèse de constance des inégalités, l'incidence de la pauvreté serait de 31,4% en 2010, contre 39,0% dans un scénario qui n'intègre pas le PER (scénario tendanciel).

Tableau 9 : Evolution de l'incidence de la pauvreté

années	Avec PER	Tendance	Différences
2004	44,0%	44,0%	0,0%
2005	43,4%	43,4%	0,0%
2006	42,4%	42,7%	-0,3%
2007	40,7%	42,0%	-1,3%
2008	37,9%	41,1%	-3,2%
2009	34,8%	40,0%	-5,2%
2010	31,4%	39,0%	-7,6%

Sources : Résultats de la simulation



Pour atteindre les OMD, l'Union doit parvenir à faire croître son économie d'au moins 8% par an (selon la simulation), soit une augmentation suffisante du revenu par tête d'environ 5% par an. Ce taux ne serait atteint qu'à partir de 2010, année au-delà de laquelle les investissements réalisés fonctionneront en pleine capacité, pour fournir leur plein effet.

Réaliser les OMD amènerait les pays de l'UEMOA à fournir des efforts substantiels afin d'atteindre des taux de croissance très significatifs sur la période, comme indiqué dans le tableau 10. Le taux de croissance par tête d'équilibre est le taux de croissance par tête qui permet de réduire le taux de pauvreté, en vue d'atteindre les objectifs du millénaire. L'analyse du tableau 8 permet de montrer les efforts à fournir par les pays membres de l'Union pour respecter les engagements en matière de réduction de la pauvreté. Au rythme annuel de croissance démographique de 2,9%, il faudrait encore un taux d'expansion économique, en termes réels, d'environ 8,5% par an pour inscrire l'espace UEMOA dans la trajectoire d'atteinte des OMD.

Tableau 10 : Evolution du taux de croissance de référence par pays

Données de base 2001	Croissance tendancielle par habitant	Croissance d'équilibre du revenu par tête	Taux de croissance de la population	Taux de croissance du PIB requis
Bénin	3,7	4,8	2,9	7,7
Burkina	4,0	5,1	2,8	7,9
Côte d'Ivoire	3,8	4,9	3,1	8,0
Guinée Bissau	4,6	5,7	2,1	7,8
Mali	4,9	6,1	2,8	8,9
Niger	6,5	7,6	3,3	10,9
Sénégal	3,7	4,8	2,6	7,4
Togo	5,1	6,2	3,1	9,3
UEMOA	4,5	5,6	2,93	8,5

Sources : Estimation du bureau d'études

L'amélioration significative de l'Indice de Développement Humain sur la période 2005-2010 s'explique surtout par le niveau de progression du revenu par tête qui passerait respectivement de 279 400 FCFA à 326 700 FCFA, avec la mise en œuvre du Programme.

Tableau 11 : Evolution de l'indice du développement humain (IDH)

Année	Avec PER	Tendance	Différentiel
2004	0,324	0,324	-
2005	0,334	0,334	-
2006	0,352	0,352	-
2007	0,363	0,353	0,010
2008	0,375	0,355	0,019
2009	0,387	0,356	0,030
2010	0,398	0,357	0,041

Sources : Estimation bureau d'études

2.7.2. Assurer l'éducation primaire pour tous

Assurer une éducation primaire pour tous d'ici à 2015, signifie donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans l'espace UEMOA, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Le taux net de scolarisation dans le primaire et le taux d'alphabétisation permettent de mesurer l'évolution vers cet objectif. Il est aussi retenu le taux brut de scolarisation. Le taux brut de scolarisation serait de 87,1% en 2010, avec un rythme qui permettrait de se rapprocher de la scolarisation universelle en 2015 (98,4%).

Tableau 12 : Evolution du taux brut de scolarisation

	Avec PER	Tendance	Différence
2004	70,7%	70,7%	0,00%
2005	73,0%	73,0%	0,00%
2006	76,7%	74,5%	2,20%
2007	79,3%	77,7%	1,60%
2008	81,9%	78,1%	3,80%
2009	84,6%	78,4%	6,20%
2010	87,1%	78,6%	8,50%

Sources : Estimations du bureau d'études

Le niveau d'analphabétisme des adultes serait sensiblement en baisse en passant de 62% en 2005 à 49,8% en 2010. Selon le scénario tendanciel (sans PER), la plupart de la population adulte serait encore analphabète (55,8%) en 2010. Ces résultats sont plus le produit des politiques nationales en matière d'éducation dans le cadre des DSRP que du PER. Toutefois, ces résultats seraient amplifiés par les externalités positives provenant de la réalisation du PER.

2.7.3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

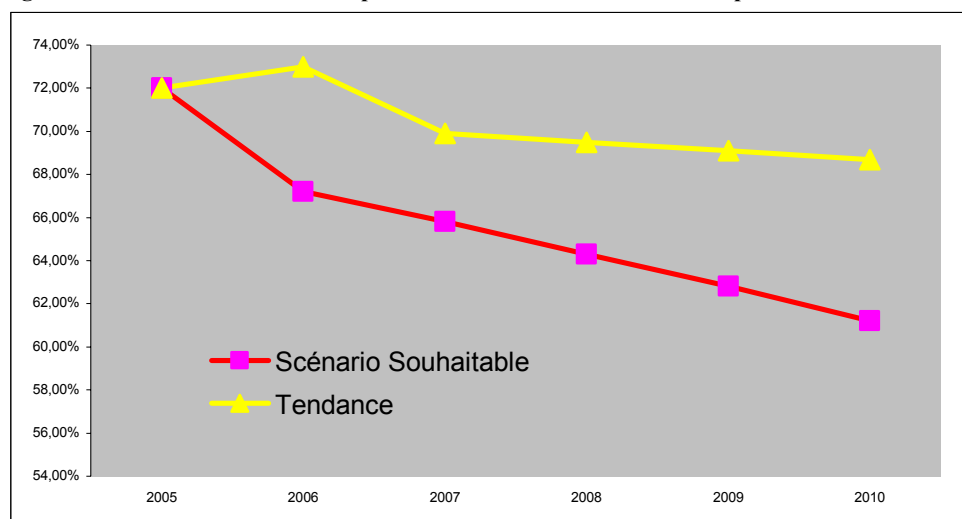
La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est également un objectif du millénaire. Elles visent à éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire, si possible et à tous les niveaux de l'enseignement, en 2015 au plus tard.

Tableau 13 : Evolution du taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus

Années	Scénario Souhaitable	Tendance	Impact du PER
2004	70,1%	70,1%	
2005	72,0%	72,0%	0,0%
2006	68,3%	70,5%	-2,20%
2007	66,1%	67,6%	-4,10%
2008	63,9%	67,1%	-5,20%
2009	61,8%	66,8%	-6,30%
2010	60,0%	66,6%	-7,50%

Sources : Estimation de la mission

Le taux d'analphabétisme des femmes connaîtrait une baisse significative avec la mise en œuvre du Programme. Les actions publiques seraient encore davantage renforcées dans le secteur, ce qui permettra de réduire le taux d'analphabétisme des femmes à 60,0%, contre 72,0% en 2005.

Figure 3 : Evolution du taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus

L'impact du PER sur la scolarisation des filles reste encore comparable à la tendance. Le taux brut de scolarisation pour cette catégorie passerait de 49,2% en 2005 à 68% en 2010. En effet, le Programme d'actions n'étant orienté que vers la promotion et le développement des centres d'excellence dans l'enseignement supérieur, son impact est marginal sur la scolarisation des jeunes filles. Cela relève des actions des Etats dans le cadre des DSRP. Si les efforts de maintien des filles à l'école sont obtenus corrélativement à l'augmentation des dépenses publiques d'éducation, l'UEMOA pourrait s'attendre à une meilleure prise en compte des filles à l'école primaire. Le taux des élèves filles qui ne représente que 43,5% en 2005, serait d'environ 50% des effectifs en 2010.

2.7.4. Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans

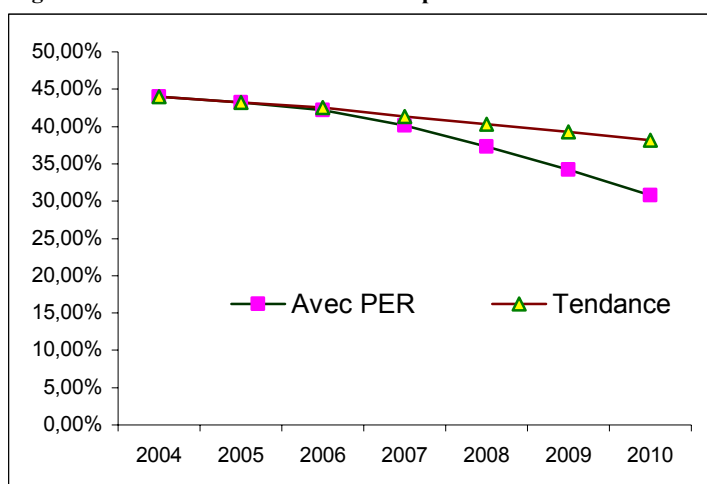
L'objectif est de réduire de deux tiers (2/3) d'ici 2015 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Les résultats de simulation de la mise en œuvre du PER affichent une bonne tendance d'évolution de la mortalité des enfants de moins de cinq ans. De 87 décès pour mille naissances vivantes en 2005, le taux passerait à 63 pour mille en 2010 contre 80,4 pour mille naissances vivantes, sans le Programme Economique Régional.

Tableau 14 : Evolution du taux de mortalité infantile (- de 5 ans)

Années	Programme (en %)	Tendance (en %)
2005	87,0	87,0
2006	82,1	82,1
2007	76,4	81,4
2008	71,3	81,0
2009	66,8	80,7
2010	63,0	80,4

Sources : Résultats de la simulation

Figure 4 : Evolution de l'incidence de la pauvreté



2.7.5. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies

Cet objectif se traduit par la nécessité de stopper la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle. Le paludisme qui constitue la première cause de décès dans les pays subsahariens, doit également être maîtrisé et sa tendance inversée d'ici à 2015.

La prévalence des maladies infectieuses, notamment le paludisme et le VIH/SIDA, constitue une des principales causes de la forte morbidité dans les pays de l'Union, et certainement le plus grand défi que les pays de la sous-région devraient relever pour améliorer l'état des ressources humaines et favoriser un développement humain durable. Concernant le VIH/SIDA en particulier, de grandes disparités sont relevées dans les taux de prévalence. Il semble que ce sont les politiques nationales et non les conditions économiques des pays, qui expliquent les grandes différences.

En particulier, des taux de prévalence parmi les plus bas d'Afrique sont observés au Sénégal (0,8%) et au Niger (1,2%), tandis qu'il s'est élevé à 7% en Côte d'Ivoire. Comme pour les autres infections, le taux de prévalence semble progresser avec l'incidence des conflits.

Selon les résultats des simulations, la mise en œuvre du PER devrait permettre de maintenir le taux de prévalence du VIH/SIDA en dessous de 3% à partir de 2009, contre 4,2% en 2005 pour l'ensemble de l'UEMOA.

Tableau 15 : Evolution du taux de prévalence du VIH/SIDA

Années	Avec PER	Tendance	Différences
2004	4,30	4,30	0,00
2005	4,30	4,30	0,00
2006	3,20	3,89	-0,68
2007	2,90	3,83	-0,93
2008	2,64	3,80	-1,16
2009	2,42	3,78	-1,36
2010	2,23	3,77	-1,54

Sources : Résultats de la simulation

2.8. Les risques potentiels de mise en œuvre du Programme Economique Régional

La bonne réalisation du PER dépend de l'engagement de toutes les parties prenantes et de leur capacité à mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Par ailleurs, le scénario de réalisation du Programme repose sur un certain nombre d'hypothèses clés concernant l'environnement international, l'environnement régional, les politiques économiques et sociales et l'exécution efficace des programmes. En effet, la bonne gouvernance et la stabilité de la région conditionnent le succès des actions de mobilisation des ressources et de mise en œuvre du PER.

Ainsi, les éléments suivants constituent des risques auxquels une attention particulière doit être accordée pour la bonne réalisation effective du Programme : l'instabilité politique de la région, la persistance des difficultés d'absorption des ressources au niveau des Etats membres et la non mobilisation des ressources extérieures attendues.

Risque politique : les résultats des nombreuses études théoriques et empiriques sur l'investissement privé montrent que le risque politique est une préoccupation de premier rang pour les investisseurs privés, notamment étrangers, sur les marchés africains. Un minimum de stabilité politique et de sécurité est requis dans tout pays pour que les efforts d'attraction des investissements privés, notamment étrangers, puissent porter leurs fruits. Or, plusieurs pays de l'UEMOA sont dans une situation de tension sociale ou de conflit interne, plus ou moins prononcée ou sortent d'une telle situation. Outre le coût humain, souvent dramatique, ces conflits ont aussi un coût élevé en termes de performance économique et de démotivation des investisseurs.

Les résultats simulés de la mise en œuvre du PER sur la période 2006-2010 supposent que l'économie de l'espace UEMOA ne soit pas bouleversée par d'éventuelles tensions internes qui risquent d'atténuer sensiblement les impacts. Le prolongement du conflit pourrait avoir un effet néfaste sur les activités économiques. Les résultats de la projection montrent bien que si le conflit ivoirien ne trouve pas une solution définitive, les investissements concernant ce pays ne seraient pas mis en œuvre et cela, de manière directe réduirait la croissance moyenne à 4,1% contre 5,86% dans l'hypothèse où le conflit est résolu et que le Programme est correctement mis en œuvre.

Au delà de toutes les conséquences économiques, le risque de voir cette forme de tension se prolonger réduirait les capacités des pays membres à faire face à la demande sociale, avec la perte d'opportunités de générer des gains de croissance.

En plus de cet effet direct négatif, les effets croisés devraient être enregistrés à travers la restriction du marché et du poids important de la Côte d'Ivoire, qui découragerait une part importante des investissements productifs du secteur privé. Aussi les efforts entrepris aux niveaux sous-régional, africain et par la communauté internationale en vue de résoudre la crise ivoirienne et d'apaiser les tensions sociopolitiques dans les pays concernés de l'Union devront-ils être poursuivis et renforcés.

Tableau 16 : Impact macroéconomique des risques

ANNEES	Tendance sans conflit	Risque Conflit	Avec PER
2005	3,60%	3,60%	3,60%
2006	4,10%	2,90%	4,10%
2007	4,20%	3,40%	5,00%
2008	4,80%	4,70%	6,40%
2009	5,00%	4,40%	6,70%
2010	5,30%	4,90%	7,10%
MOYENNE(06-10)	4,68%	4,06%	5,86%

Effet de la persistance des difficultés d'absorption des ressources : une hypothèse importante sur laquelle repose la mise en œuvre du PER est la capacité des Etats membres de l'Union à absorber effectivement les ressources allouées pour l'exécution des différents projets. En effet, certaines contraintes structurelles entravant l'absorption effective des ressources mobilisées dans les programmes et projets au niveau des Etats membres pourraient perdurer, ce qui constitue un risque pour la mise en œuvre effective du Programme qui se traduirait donc par une réduction des volumes d'investissements réalisés dans le cadre du PER, donc une révision à la baisse de l'impact et des effets macroéconomiques du Programme. Du fait des différences dans les taux d'absorption entre les secteurs (infrastructures économiques, éducation, santé, etc.), l'on pourrait assister à des réductions différenciées des investissements sectoriels.

Il convient toutefois d'indiquer que depuis quelques années, presque tous les pays de l'Union ont entrepris des réformes budgétaires dans la perspective d'accroître l'efficacité des dépenses publiques à l'intérieur d'un cadre de gestion transparente. Ces réformes portent en général sur : (i) l'utilisation de l'approche budgets-programmes pour une allocation optimale des ressources ; (ii) la mise en place d'un nouveau circuit de la dépense et la modernisation du contrôle ; (iii) la responsabilisation des ministères dépensiers et l'obligation de rendre compte ; et (iv) le recours à des indicateurs de performance. Ces différentes réformes, initiées et mises en œuvre au niveau national sont appuyées par l'adoption au plan régional de la Directive portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques.

De même, la mise en application des Directives portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public dans l'UEMOA, d'une part, ainsi que celle portant contrôle et régularisation des marchés publics et des délégations de service public dans l'UEMOA, d'autre part, récemment adoptées par le Conseil des Ministres de l'UEMOA en sa session du 09 décembre 2005, constituent des mesures importantes qui contribueront à améliorer l'absorption des ressources.

Effet de la non mobilisation de l'intégralité des ressources extérieures attendues : la mise en œuvre du PER repose également sur l'hypothèse que tout le financement du Programme serait bouclé, notamment grâce aux ressources extérieures attendues, principalement les dons et emprunts concessionnels. Bien qu'un effort interne considérable puisse être fait par les Etats et les institutions communautaires afin de réduire la part des ressources extérieures à mobiliser pour le financement du Programme à un niveau très réaliste, il se peut que l'intégralité des ressources attendues de l'extérieur ne soit pas mobilisée. La non mobilisation de l'intégralité des ressources extérieures nécessaires au bouclage du financement

aura des effets négatifs sur l'impact et les effets attendus de la mise en œuvre du Programme, notamment sur les objectifs de croissance économique.

Cependant, des motifs d'apaisement existent face à ce risque. En effet, cinq Etats membres de l'UEMOA sur les huit ont atteint le point d'achèvement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative PPTTE et pourront bénéficier de ce fait de la récente initiative du G8 d'allègement complémentaire de leur dette. Ainsi, ces pays pourront bénéficier de ressources budgétaires additionnelles pour le financement de projets de développement tout en améliorant leur capacité d'endettement.

En outre, pour minimiser ce risque, la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement du Programme devra être bien coordonnée par les Institutions communautaires notamment la BOAD, chef de file des bailleurs de fonds pour le financement du Programme, et recevoir l'appui politique nécessaire des Autorités au plus haut niveau de l'Union, notamment le Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA. De même, le mécanisme de mise en œuvre et de suivi/évaluation du Programme devra prendre en charge un suivi rigoureux des intentions de financement des bailleurs de fonds ainsi que leur implication effective au mécanisme de suivi évaluation.

CONCLUSION

Pour réduire très significativement la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, conformément aux DSRP nationaux, et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015, les pays de l'UEMOA devraient avec la mise en œuvre du PER, qui viendrait en complément de leurs programmes nationaux, réaliser un taux de croissance soutenu d'environ 8% en 2015.

Au-delà des impacts immédiats quantitatifs, perceptibles sur la période 2006-2010, le Programme constitue un important levier de création d'externalités positives en faveur d'une croissance forte et inclusive, dont il ne sera possible d'évaluer la pleine mesure qu'à partir de 2010. Il se présente à cet égard, comme un véritable instrument d'opérationnalisation de la vision de l'UEMOA et un outil essentiel de début de réalisation concrète du NEPAD. Ces résultats supposent que le Programme soit accompagné par une mise en œuvre effective et efficiente des DSRP nationaux et du DSRP régional.

ANNEXES 1 : PRESENTATION DU MODELE

Annexe 1.1. Hypothèses Générales du cadre d'analyse

(1) Sur la dépréciation du capital

Le volet entretien de réseau dans le PER viendra en appui à l'amélioration du taux de dépréciation. Généralement, le niveau de dépréciation constaté dans les pays en développement, est relativement élevé, de l'ordre de 4 à 5%, du fait des ressources faibles affectées à l'entretien, à la réhabilitation et au renouvellement. Le contexte de surendettement qui avait conduit à une situation de décapitalisation est en voie de correction avec le processus d'allègement de la dette, qui profite actuellement à 5 des 8 pays de l'espace UEMOA. C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme qui intègre la réhabilitation, la modernisation, la construction de nouvelles infrastructures économiques, un taux de dépréciation de 1,5% du capital a été retenu dans cet exercice. Le choix de ce taux est conforté par le fait que l'accroissement des investissements privés découlera de la disponibilité et de la qualité des infrastructures qui seront mises en place.

(2) Sur la productivité globale des facteurs

La véritable variable explicative dans cette démarche est la productivité des facteurs qui, en prenant différentes valeurs, permet la détermination des niveaux correspondants de taux de croissance. De l'analyse rétrospective, il ressort des gains de productivité faibles en raison de l'évolution insuffisante du volume des investissements. Cependant, le niveau accru et la qualité des investissements du Programme, combinés à l'amélioration du climat des affaires, l'application du code communautaire des investissements et au renforcement de la gouvernance économique, au cours de la période, devraient aboutir à la réalisation de gains de productivité supérieurs à toute appréciation éventuelle du taux de change effectif réel.

Le Programme de renforcement et d'équipement des appareils judiciaires des Etats membres et celui de renforcement et d'équipement des administrations nationales chargées des marchés publics, contribueront sans doute à améliorer l'environnement du secteur privé. Au cours de la mise en œuvre du Programme, l'amélioration de la dotation en infrastructure routière est aussi un moyen de désenclaver la production de l'espace UEMOA, ce qui contribuera à accroître le marché. En plus de l'apport des infrastructures routières et aériennes, la productivité des facteurs bénéficiera des externalités de la mise en place d'un réseau intra-communautaire à haut débit en matière de télécommunication et de la promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dans l'espace UEMOA.

A un autre niveau, il est attendu de l'interconnexion des réseaux électriques, un développement de la force motrice dans les pays bénéficiaires, surtout au Mali. La construction d'un appareil productif intégré est aussi un élément de contribution à l'amélioration de la productivité. Dans le domaine des ressources humaines, la création de centres d'excellence et le soutien aux réformes des systèmes d'enseignement supérieur dans les Etats membres améliorent l'efficacité de la main d'œuvre. La lutte contre la pandémie VIH/SIDA et la mise en place d'un réseau sous-régional de centres de référence en soins spécialisés auront certainement des effets positifs sur le développement des ressources humaines dans l'espace UEMOA.

(3) Autres hypothèses générales

Les allègements de dette obtenus permettront sans doute d'améliorer les dépenses publiques des secteurs sociaux tels que l'éducation et la santé qui, dans le cadre des OMD, ne sont plus considérés comme des coûts mais aussi comme un investissement en capital humain.

Les indicateurs sociaux sont élastiques par rapport aux parts de dépenses publiques affectées aux secteurs sociaux.

Annexe 1.2. Présentation des différentes hypothèses de scénarii

Le cadre d'analyse ci-dessus a été utilisé pour mesurer l'impact du Programme. Une évolution souhaitable qui a été envisagée suppose que tous les conflits sont résolus dans tout l'espace UEMOA et que les investissements prévus soient entièrement et correctement mis en œuvre dans tous les pays. A côté de ce souhaitable, un scénario tendanciel est envisagé sans conflit.

1.2.1. Hypothèses du scénario souhaitable

Le contexte prévu est caractérisé par une résolution totale du conflit ivoirien et une mise en œuvre efficace des investissements du Programme. Ce scénario est celui de l'évaluation de l'impact du Programme. Il prend en compte non seulement une mise en œuvre correcte des investissements, mais en plus, un excellent fonctionnement des infrastructures de soutien et d'appui à la production. L'amélioration de la productivité est alors attendue avec la mise en œuvre des investissements d'appui à la production.

Les télécommunications seront à mesure de développer des services de proximité à travers des réseaux de portail. Pour atteindre le niveau d'efficacité requis, la volonté politique des pays membres de l'UEMOA est nécessaire, pour accélérer les réformes nationales et rendre effectif l'objectif de créer un marché régional des télécommunications. Il est attendu de la mise en œuvre du Programme, un développement plus accru de l'information sectorielle avec une plus grande efficacité dans son utilisation, ce qui accroîtrait sans doute la réduction des coûts de transaction. La télécommunication peut servir de moyen d'alerte pour freiner des épidémies ou mieux lutter contre des catastrophes naturelles (péril acridien) qui inhibent la croissance économique. Elle participe à l'intégration du marché sous régional en véhiculant des informations à temps réel vers les producteurs et les consommateurs.

Le Programme entend en outre renforcer l'interconnexion des réseaux électriques entre les Etats pour une meilleure fourniture d'énergie. Cette activité aura bien des effets sur l'économie informelle du Mali, pays qui doit bénéficier de l'électricité produite de la Côte d'Ivoire. L'électrification des milieux rural et périurbain augmente la motricité de la production dans ces milieux et pourrait entraîner une croissance pro-pauvre.

Aussi, la mise à niveau des capacités industrielles et la promotion des PME-PMI, devraient contribuer à la modernisation des entreprises dont la majeure partie demeure traditionnelle et/ou familiale. Le gain de compétitivité attendu de l'amélioration des coûts de production permettrait d'améliorer le rythme de croissance pour tendre vers le niveau requis de taux de croissance qui inscrit

l'espace UEMOA dans la perspective d'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté et des OMD.

De manière spécifique, les hypothèses se déclinent comme suit :

1. le conflit ivoirien est résolu dès le début de la mise en œuvre du Programme, c'est-à-dire en 2006, ce qui suppose que les secteurs d'activités du secondaire et du primaire vont connaître un essor dès cette année avec le poids du pétrole et de la culture du cacao et du café ;
2. la confiance recouvrée, les Etats retrouvent un bon niveau d'investissement et une grande capacité de mettre en œuvre ces investissements (10% de taux de croissance moyen des investissements publics) ;
3. le PER est mis en œuvre dans tous les pays avec, en moyenne, un montant global de 515 milliards FCFA en moyenne par an ;
4. une nette amélioration du risque zone, qui permet d'envisager une accélération des investissements privés ;
5. le coefficient de rémunération du capital qui évolue de 65% à 70% ;
6. les importations de l'espace UEMOA connaîtront un repli spectaculaire en fin de période, assorti d'un rythme élevé au début, dû aux flux importants de biens d'équipement et au niveau d'investissement aussi bien privé que public. Ce retournement de situation s'accompagne d'une nette amélioration du commerce intra zone ;
7. le taux de dépréciation du capital resterait constant pendant la mise en œuvre du Programme ;
8. les Etats, en améliorant leur capacité de collecte d'impôts, soutenus par l'élargissement de la base fiscale avec la mise en œuvre de réformes, arriveront à un niveau de pression fiscale conforme aux critères de convergence ;
9. les bailleurs de fonds, avec des engagements tels que l'Initiative PPTE et autres appuis, augmenteront leur assistance en faveur des pays de l'espace UEMOA. Ceci supposerait une évolution de l'allègement de la dette extérieure de 5,7% en 2006 à un peu plus de 9% en fin de période ;
10. les ratios de dépenses d'éducation évolueront de 20% en 2006 à 25% en 2015. De même ceux des dépenses de santé, passeront de 8,5% en 2006 à 15,9% en 2015.

1.2.2. Hypothèses du scénario tendanciel

Le scénario tendanciel fait référence d'abord à une situation sans conflit. Il reprend les tendances sans tenir compte des effets négatifs de la crise ivoirienne, et est calibré sur la situation d'avant conflit. De manière spécifique, les hypothèses se déclinent comme suit :

1. Pour envisager une tendance d'avant conflit ivoirien, il est supposé que la confiance est recouvrée, les états retrouveront un bon rythme d'investissement modéré.
2. La situation tendancielle suppose une évolution sans le Programme, avec une nette amélioration du risque zone, à partir de 2007, qui permet de s'attendre à une amélioration du rythme d'évolution des investissements privés.
3. Les pays ne respecteront pas tous les critères de convergence de l'espace UEMOA jusqu'en 2010.
4. le coefficient de rémunération du capital évoluera de 52% à 54%, sur la période.
5. les importations croîtront à un rythme élevé de 10% en début de période compte tenu des flux importants de biens d'équipements expliqués par le niveau d'investissement aussi bien privé que public.
6. le taux de dépréciation du capital est supposé égal à 1,5% sur l'ensemble de la période. Il est supposé resté égal au niveau antérieur et d'avant conflit.
7. les Etats, en améliorant leur capacité de collecte d'impôts, et en élargissant la base fiscale par la mise en œuvre de réformes, arriveront à un niveau de pression fiscale d'environ de 15% dès 2006, qui évoluerait à 17,1% en fin de période.
8. le taux d'allègement de la dette extérieure évoluera de 5,7% à 9,1% entre 2006 et 2015.
9. les ratios de dépenses d'éducation évolueront de 20% en 2006 à 25% en 2015
10. les ratios de dépenses de santé, évolueront de 7,5% en 2006 à 10,7% en 2015.
11. Les indicateurs sociaux sont élastiques par rapport aux parts de dépenses publiques affectées aux secteurs sociaux.

Tableau des hypothèses du scénario tendanciel

Hypothèses	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2014	2015
Investissement du PER	0	0	0	0	0	0	0	0
Taux de crois Inv pub	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%
Taux d'inflation importé	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Facteur risque	1,67	1,65	1,64	1,63	1,61	1,59	1,56	1,55
Pression fiscale	0,1478	0,15662	0,1568	0,1569	0,15709	0,1574	0,15772	0,15787
Taux de croisce PIB ech	0,5%	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	0,7%	0,8%	0,8%
Taux d'exportation	27%	28%	28%	28%	28%	28%	28%	28%
Taux de croit démo	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Taux de croissance du stock de capital humain	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%	1,2%
PGF	0,38	0,38	0,39	0,39	0,40	0,41	0,41	0,42
alpha	0,52	0,52	0,53	0,53	0,54	0,55	0,56	0,57
béta	0,48	0,48	0,47	0,47	0,46	0,45	0,44	0,43
Elasticités PIB sectoriels								
Primaire	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75
dont agriculture	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75
Secondaire	0,97	0,97	0,97	0,97	0,97	0,97	0,97	0,97
dont manufacturier	1,02	1,02	1,02	1,02	1,02	1,02	1,02	1,02
Tertiaire	1,00	1,02	1,02	1,02	1,03	1,03	1,03	1,04
Taux de croissance des importations	5%	5%	0,0515	0,0531	0,05738	0,0669	0,07806	0,08431
Taux de croissance des exportations intra	6%	6%	7%	7%	8%	8%	8%	8%
Taux de dépréciation du capital	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	1%
Elasticité Cpub(-1)	0,50	0,50	0,55	0,60	0,70	0,70	0,70	0,70
Elasticité I(-1)	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Elasticité Cprive(-1)	1,02	1,15	1,00	0,95	0,90	1,10	1,00	1,20
prix des biens échangeables	1,25	1,31	1,38	1,44	1,51	1,64	1,77	1,83
prix des biens non échangeables	1,32	1,38	1,45	1,51	1,58	1,71	1,84	1,90
Déflateur du PIB	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6
prix de l'investissement	1,30	1,34	1,37	1,41	1,45	1,52	1,59	1,63
Prix de la consommation	1,39	1,42	1,45	1,48	1,51	1,57	1,63	1,68
Déflateur de l'investissement	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,4	1,4
Déflateur de la consommation	1,30	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6
Elasticité Mhz/lpr(-1)	0,6	0,465	0,523	0,523	0,523	0,523	0,523	0,523
Elasticité (Mhz/ lpu(-1)	0,5	0,47	0,46	0,46	0,46	0,46	0,46	0,46
Taux de croissance des transferts sans cp	0,045	0,045	0,045	0,045	0,045	0,045	0,045	0,045
Taux de change du dollar	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0
Elasticité Masse mon / PIB	0,9	0,85958	0,8596	0,8596	0,85958	0,8596	0,85958	0,85958
Crédits Economie/PIB	13,3%	13,3%	13,3%	13,3%	13,3%	13,3%	13,3%	13,3%
Emprunt extérieur	0	0	0	0	0			
Taux d'allègement de la dette ext	4,9%	5,0%	5,1%	5,2%	5,4%	5,7%	6,0%	6,1%
Elastic Inv/Allègement dette	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
ELASTICITES								
Dépenses budgétaires d'éducation	19	19,0209	19,042	19,063	19,0837	19,126	19,1678	19,1889
Taux brut d'inscription au primaire	0,2614	0,26143	0,2614	0,2614	0,26143	0,2614	0,26143	0,26143
Taux net de scolarisation au primaire	0,2929	0,29288	0,3009	0,3009	0,30088	0,3009	0,30088	0,30088
Taux de passage au cours élémentaire 2ème année	0,2311	0,23113	0,2312	0,2312	0,2312	0,2312	0,23129	0,23132
Taux d'analphabétisme des adultes	-0,318	-0,31796	-0,398	-0,398	-0,398	-0,398	-0,398	-0,398
Taux d'analphabétisme pour la population de 15-24 ans	-0,35	-0,35	-0,43	-0,43	-0,43	-0,43	-0,43	-0,43
Taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus	-0,231	-0,23057	-0,3106	-0,3106	-0,3106	-0,311	-0,3106	-0,3106
Pourcentage de fille dans le primaire	0,2	0,2	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
TBS	0,2354	0,23889	0,2425	0,2461	0,2498	0,2526	0,20459	0,18413
Dépenses budgétaires de santé	0,075	0,07508	0,0752	0,0752	0,0753	0,0755	0,0756	0,07568
Espérance de vie à la naissance	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes	- 0,26	- 0,30	- 0,35	- 0,35	- 0,35	- 0,35	- 0,35	-0,345
Taux de mortalité infantile (les - de 5 ans) pour 1000 naissances vivantes	- 0,16	- 0,20	- 0,25	- 0,25	- 0,25	- 0,25	- 0,25	-0,245
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 femmes	- 0,37	- 0,41	- 0,46	- 0,46	- 0,46	- 0,46	- 0,46	-0,4625
Taux de malnutrition des enfants âgés de moins de 5 ans	- 0,15	- 0,19	- 0,24	- 0,24	- 0,24	- 0,24	- 0,24	-0,235
Taux de prévalence du VIH	- 0,27	- 0,31	- 0,36	- 0,36	- 0,36	- 0,36	- 0,36	-0,3568
Taux de pauvreté	- 0,65	- 0,62	- 0,58	- 0,54	- 0,50	- 0,42	- 0,34	- 0,30

ANNEXE 2 : RESULTATS DES SCENARII
Annexe 2.1 : Résultats de simulation du scénario tendanciel

Indicateurs économiques	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2014	2015
Taux de croissance du Pib réel	3,1%	3,6%	4,1%	4,2%	4,8%	5,0%	5,3%	5,4%	5,5%	5,7%	5,7%
Impact sur le stock de capital		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Taux de croissance du stock de capital	1,61%	1,54%	1,60%	1,72%	1,82%	1,97%	2,13%	2,48%	2,64%	2,81%	4,21%
Taux d'investissement	14,2%	15,1%	14,4%	14,5%	14,4%	14,5%	14,6%	14,9%	15,0%	15,0%	15,1%
Exportation intra zone	13,8%	13,8%	8,8%	9,5%	8,8%	8,7%	8,6%	8,5%	8,5%	8,5%	8,5%
Importation intra zone	10,3%	10,5%	9,1%	8,8%	8,4%	8,5%	8,5%	8,7%	8,8%	8,8%	8,8%
Commerce intra zone	11,7%	11,9%	8,9%	9,1%	8,6%	8,6%	8,5%	8,6%	8,6%	8,7%	8,7%
Solde global hors dons en % du PIB	-4,8%	-5,0%	-5,0%	-4,0%	-3,0%	-1,8%	-0,6%	1,7%	2,8%	3,8%	2,8%
Solde courant en % du PIB	-5,5%	-4,7%	-3,7%	-3,8%	-3,2%	-2,2%	-1,2%	0,3%	0,8%	1,3%	1,7%
Pression fiscale			14,8%	15,7%	15,7%	15,7%	15,7%	15,7%	15,8%	15,8%	15,8%
Encours de la dette en % du PIB	68,9%	64,9%	59,1%	56,4%	52,8%	49,0%	45,0%	37,4%	33,7%	30,0%	26,8%
Taux d'épargne	7,7%	10,9%	10,9%	10,7%	11,1%	12,1%	13,8%	15,4%	15,8%	16,3%	16,4%
Secteur de l'éducation	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2014	2015
Taux brut d'inscription au primaire	78,9%	81,0%	82,9%	86,7%	87,3%	87,6%	87,8%	88,1%	88,2%	88,2%	91,8%
Taux net de scolarisation au primaire	63,0%	65,0%	66,7%	70,2%	70,7%	71,0%	71,2%	71,4%	71,5%	71,5%	74,9%
Taux de passage au cours élémentaire 2ème année	53,2%	55,0%	56,1%	58,4%	58,8%	58,9%	59,1%	59,2%	59,3%	59,3%	61,4%
Taux d'analphabétisme des adultes	63,5%	62,0%	60,3%	56,8%	56,3%	56,0%	55,8%	55,5%	55,4%	55,4%	52,0%
Taux d'analphabétisme pour la population de 15-24 ans	44,6%	43,0%	41,7%	39,1%	38,7%	38,4%	38,3%	38,1%	38,0%	38,0%	35,5%
Taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus	70,1%	72,0%	70,5%	67,6%	67,1%	66,8%	66,6%	66,4%	66,3%	66,3%	63,1%
Pourcentage de fille dans le primaire	43,1%	43,5%	44,3%	45,9%	46,2%	46,3%	46,5%	46,6%	46,7%	46,7%	48,7%
Taux brut de scolarisation	70,7%	73,0%	74,5%	77,7%	78,1%	78,4%	78,6%	78,8%	78,9%	78,9%	81,2%
Secteur de la santé	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2014	2015
Espérance de vie à la naissance	47,5	48,0	48,5	48,6	48,6	48,7	48,7	48,7	48,7	48,7	49,0
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes	103,0	103,0	93,5	92,3	91,5	91,1	90,7	90,3	90,2	90,1	85,2
Taux de mortalité infantile (les - de 5 ans) pour 1000 naissances vivantes	87,0	87,0	82,1	81,4	81,0	80,7	80,4	80,2	80,1	80,0	77,0
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 femmes	590,0	590,0	510,7	501,5	495,9	492,5	490,0	486,9	486,0	485,2	450,1
Taux de malnutrition des enfants âgés de moins de 5 ans	22,0	22,0	20,8	20,7	20,6	20,5	20,4	20,4	20,4	20,3	19,6
Taux de prévalence du VIH	4,3	4,3	3,9	3,8	3,8	3,8	3,8	3,7	3,7	3,7	3,5
Revenu par tête	-	279,4	283,0	287,1	293,0	300,0	308,0	325,3	335,2	346,0	357,4
Incidence de la pauvreté	44,0%	43,4%	42,7%	42,0%	41,1%	40,0%	39,0%	37,2%	36,3%	35,5%	35,5%
IDH		0,298	0,342	0,353	0,355	0,356	0,357	0,358	0,359	0,359	0,369

INDICATEURS DE CONVERGENCE DU SCENARIO TENDANCIEL

Premier rang	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2014	2015
Solde budgétaire de base avec PPTE sur PIB nominal (en %)	-0,3	-0,5	-0,5	-1,3	-1,3	-1,1	-0,2	-1,4%	-0,4%	0,7%	1,7%	3,7%	5,5%	4,4%
Solde budgétaire de base hors PPTE sur PIB nominal (en %)	-0,2	-0,2	0,0	-0,7	-0,7	-0,4	0,5	-0,9%	2,3%	3,3%	4,2%	5,8%	7,3%	6,0%
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)	1,9	4,0	2,9	1,2	0,6	4,3	2,7	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,3%	2,3%	2,3%
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en %)	94,3	91,2	80,2	72,8	68,9	64,9	59,1	56%	53%	49%	45%	37%	30%	27%
Variation des arriérés de paiement (en milliards de FCFA)	392,7	173,7	-347,8	678,7	575,0	337,3	-5,8	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante	540,1	237,6	228,6	714,0	617,8	352,8	7,7	0	0	0	0	0	0	0
Réduction d'arriérés de paiement (en milliards de FCFA)	-147,4	-64,0	-576,4	-35,4	-42,8	-15,5	-13,5	-66,787	-97,156	-176,606	-212,126	-346,222	-291,194	-327,510
Variation des arriérés de paiement intérieurs (en mds FCFA)	65,3	-38,7	-9,2	142,6	59,8	-1,7	-13,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (en mds FCFA)	327,4	212,3	-338,6	536,1	515,2	339,0	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang														
Salaires et traitements en % des recettes fiscales (R.F)	39,3	37,9	37,9	38,2	37,6	38,3	37,0	38%	37%	37%	36%	33%	29%	27%
Dépenses en capital sur financement interne en % R.F	14,3	15,2	18,6	19,5	21,7	21,7	22,4	19%	19%	18%	17%	15%	14%	13%
Recettes Fiscales sur PIB en %	13,7	14,0	14,5	14,6	15,0	15,0	15,4	15,7%	16%	16%	16%	16%	16%	16%
Balance courante hors dons en % PIB	-7,1	-6,3	-2,9	-5,5	-5,5	-5,9	-5,1	-2,2%	-2%	-1%	0%	1%	1%	0,8%
AUTRES INDICATEURS BUDGETAIRES														
Solde global hors dons sur PIB en %	-4,2	-3,5	-3,7	-4,5	-4,8	-5,0	-5,0	-4,0%	-3,0%	-1,8%	-0,6%	1,7%	3,8%	2,8%
Solde global sur PIB en %	-1,8	-1,4	-1,9	-2,1	-2,4	-2,2	-2,2	-1,4%	-0,4%	0,7%	1,7%	3,7%	5,5%	4,4%
Solde global base caisse sur PIB en %	-1,0	-0,7	-2,5	-2,2	-2,4	-2,3	-2,3	-3,4%	-2,4%	-1,3%	-0,1%	2,1%	4,1%	3,1%
Solde primaire de base en % des R.F.	15,9	11,8	11,3	4,9	3,1	1,1	1,1	0,7%	2,4%	2,7%	2,9%	4,4%	5,8%	5,8%
COMPTES NATIONAUX														
PIB nominal (en milliards de FCFA)	18194,8	19638,0	20517,3	21312,5	22229,5	23584,3	25197,2	26726,1	28755,7	31015,1	33528,1	39060,1	45569,5	49261,2
PIB en volume (prix constant 96)	15802,9	16420,6	16668,3	17192,5	17724,1	18364,2	19120,2	19932,7	20882,6	21930,8	23083,3	25595,2	28543,0	30161,2
Taux de croissance du PIB en volume	-0,1%	3,9%	1,5%	3,1%	3,1%	3,6%	4,1%	4,2%	4,8%	5,0%	5,3%	5,4%	5,7%	5,7%
SITUATION MONETAIRE														
Avoirs extérieurs nets	1492,1	2162,3	2850,2	3061,0	3183,0	3550,0	3917,0	3337,5	3395,1	3452,7	3510,3	3625,6	3740,8	3798,4
Crédit intérieur	3696,8	3760,1	3883,9	3988,2	4223,0	4216,5	4210,0	4124,6	4337,5	4586,7	4874,8	5531,6	6333,4	6797,1
Position Nette du Gouvernement	1000,2	887,3	838,9	740,3	704,5	650,0	600,0	570,0	513,0	461,7	415,5	336,6	272,6	245,4
Crédits à l'économie	2696,6	2872,8	3045,0	3247,9	3518,5	3566,5	3610,0	3554,6	3824,5	4125,0	4459,2	5195,0	6060,7	6551,7
Masse monétaire	4251,8	4737,8	5494,6	5652,6	5978,9	6361,5	6768,7	7166,6	7540,4	8032,6	8575,1	9808,6	11180,5	11957,4
COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS														
Balance des transferts sans contreparties	152,3	220,0	257,0	308,3	353,9	355,1	372,9	387,9265	405	424	443	484	529	553
Balance courante	-1033,4	-919,3	-319,7	-867,5	-906,4	-1014,9	-972,9	-1019,1	-907,9	-678,6	-416,8	98,4	610,9	844,7
Balance courante hors dons	-1293,0	-1233,2	-591,4	-1173,0	-1176,4	-1382,5	-1291,2	-1714,0	-1639,3	-1448,4	-1186,6	-671,4	-158,8	74,9
Balance globale	235,9	561,9	727,8	68,3	236,2	305,0	305,0	6,569745	66,453298	247,05212	462,53197	892,01213	1327,2061	1525,14
Balance courante en % PIB	-5,7	-4,7	-1,6	-4,1	-4,1	-4,3	-3,9	-3,8%	-3,2%	-2,2%	-1,2%	0,3%	1,3%	1,7%
DETTE EXTERIEURE														
Encours de la dette extérieure	15015,0	15716,2	14590,1	13809,5	13480,4	13540,8	13335,0	13307	13344	13279	13104	12445	11332	10791
Service de la dette extérieure	946,2	931,7	1161,8	957,0	862,5	765,8	757,0	745	747	744	734	697	635	604
Encours de la dette extérieure en % du PIB	82,5	80,0	71,1	64,8	60,6	57,4	52,9	49,8%	46,4%	42,8%	39,1%	31,9%	24,9%	21,9%
Service de la dette extérieure en % des Exportations totales (1)	17,0	15,6	17,3	14,9	12,4	10,4	9,6	9,6%	8,2%	7,0%	5,9%	4,0%	2,5%	1,9%
Service de la dette ext. en % des Recettes totales hors dons	33,7	30,3	34,3	27,5	23,1	19,1	17,1	15,3%	13,2%	11,2%	9,4%	6,5%	4,1%	3,2%

Annexe 2.2 : Résultats de simulation du scénario souhaitable

Indicateurs économiques	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2014	2015
Taux de croissance du Pib réel	3,1%	3,6%	4,12%	5,0%	6,4%	6,7%	7,1%	7,0%	7,1%	7,6%	7,9%
Impact sur le stock de capital		0,0%	0,6%	0,5%	0,6%	0,7%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Taux d'investissement	14,2%	15,1%	15,9%	18,4%	20,1%	21,9%	23,6%	22,1%	22,9%	23,7%	24,5%
Taux de croissance du stock de capital	1,61%	1,54%	2,70%	2,96%	3,59%	4,28%	4,94%	4,80%	6,23%	6,56%	6,93%
Exportation intra zone	13,8%	13,8%	11,2%	11,2%	11,8%	12,1%	12,8%	14,4%	15,5%	16,6%	17,8%
Importation intra zone	10,3%	10,5%	9,7%	10,4%	11,2%	11,7%	12,7%	15,3%	17,1%	19,3%	21,8%
Commerce intra zone	11,7%	11,9%	10,4%	10,8%	11,5%	11,9%	12,8%	14,8%	16,3%	17,8%	19,6%
Solde global hors don en % du PIB	-4,8%	-5,0%	-5,0%	-2,8%	-2,5%	-2,1%	-1,4%	0,1%	1,0%	2,0%	3,1%
Solde courant en % du PIB	-5,5%	-4,7%	-3,7%	-3,6%	-2,9%	-2,0%	-1,0%	1,2%	2,5%	4,0%	5,7%
Pression fiscale			16,6%	16,8%	17,0%	17,2%	17,4%	17,9%	18,1%	18,3%	18,5%
Encours de la dette en % du PIB	68,9%	64,9%	59,1%	54,0%	49,3%	44,4%	39,0%	27,8%	23,9%	19,7%	15,4%
Taux d'épargne	7,7%	10,9%	11,8%	11,3%	11,4%	11,4%	11,6%	12,8%	14,4%	16,4%	17,3%
Secteur de l'éducation	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2014	2015
Taux brut d'inscription au primaire	78,9%	81,0%	86,3%	90,0%	93,8%	97,7%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Taux net de scolarisation au primaire	63,0%	65,0%	68,2%	70,9%	73,7%	76,6%	79,4%	84,6%	87,1%	89,5%	91,9%
Taux de passage au cours élémentaire 2ème année	53,2%	55,0%	57,6%	59,4%	61,3%	63,2%	65,0%	68,4%	70,0%	71,5%	73,0%
Taux d'analphabétisme des adultes	63,5%	62,0%	58,2%	56,0%	53,8%	51,7%	49,8%	46,7%	45,3%	44,1%	42,9%
Taux d'analphabétisme pour la population de 15-24 ans	44,6%	43,0%	38,9%	36,6%	34,3%	32,3%	30,5%	27,5%	26,2%	25,1%	24,1%
Taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus	70,1%	72,0%	68,3%	66,1%	63,9%	61,8%	60,0%	56,8%	55,4%	54,1%	52,9%
Pourcentage de fille dans le primaire	43,1%	43,5%	45,5%	46,9%	48,3%	49,7%	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%
Taux brut de scolarisation	70,7%	73,0%	76,7%	79,3%	81,9%	84,6%	87,1%	91,9%	94,1%	96,3%	98,4%
Secteur de la santé	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2014	2015
Espérance de vie à la naissance	47,5	48,0	49,1	49,6	50,1	50,8	51,4	52,8	53,6	54,4	54,8
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes	103,0	103,0	93,5	84,8	77,1	70,4	64,7	55,5	51,7	48,4	46,7
Taux de mortalité infantile (les - de 5 ans) pour 1000 naissances vivantes	87,0	87,0	82,1	76,4	71,3	66,8	63,0	56,8	54,2	51,9	50,8
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 femmes	590,0	590,0	510,7	442,7	387,2	341,1	304,0	248,5	227,2	209,0	200,3
Taux de malnutrition des enfants âgés de moins de 5 ans	22,0	22,0	20,8	19,7	18,6	17,6	16,8	15,4	14,9	14,4	14,1
Taux de prévalence du VIH	4,3	4,3	3,2	2,9	2,6	2,4	2,2	1,9	1,8	1,7	1,6
Revenu par tête	276,3	279,4	283,0	289,5	300,3	312,6	326,7	356,4	372,8	392,1	413,7
Incidence de la pauvreté	44,0%	43,4%	42,4%	40,7%	37,9%	34,8%	31,4%	24,8%	21,3%	17,4%	13,3%
IDH	0,324	0,334	0,352	0,363	0,375	0,387	0,398	0,420	0,431	0,442	0,450

INDICATEURS DE CONVERGENCE DU SCENARIO SOUHAITABLE

Premier rang	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2014	2015
Solde budgétaire de base avec PPTE sur PIB nominal (en %)	-0,3	-0,5	-0,5	-1,3	-1,3	-1,1	-0,2	-0,2%	0,2%	0,7%	1,3%	3,0%	4,9%	6,1%
Solde budgétaire de base hors PPTE sur PIB nominal (en %)	-0,2	-0,2	0,0	-0,7	-0,7	-0,4	0,5	0,6%	1,0%	1,4%	2,0%	3,6%	5,5%	6,6%
Taux d'inflation annuel (glissement des indices moyens en %)	1,9	4,0	2,9	1,2	0,6	4,3	2,7	2,5%	2,4%	2,4%	2,3%	2,4%	2,4%	2,5%
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en %)	94,3	91,2	80,2	72,8	68,9	64,9	59,1	48,9%	45,8%	42,9%	40,3%	33,6%	27,8%	25,1%
Variation des arriérés de paiement (en milliards de FCFA)	392,7	173,7	-347,8	678,7	575,0	337,3	-5,8	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Arriérés de paiement de la période de la gestion courante	540,1	237,6	228,6	714,0	617,8	352,8	7,7	0	0	0	0	0	0	0
Accumulation d'arriérés de paiement intérieurs	94,8	21,5	45,1	177,4	102,1	13,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accumulation d'arriérés de paiement extérieurs	445,3	216,1	183,5	536,6	515,7	339,2	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction d'arriérés de paiement (en milliards de FCFA)	-147,4	-64,0	-576,4	-35,4	-42,8	-15,5	-13,5	-38,5	-70,9	-171,3	-248,2	-553,1	-741,9	-989,4
Variation des arriérés de paiement intérieurs (en mds FCFA)	65,3	-38,7	-9,2	142,6	59,8	-1,7	-13,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement extérieurs (en mds FCFA)	327,4	212,3	-338,6	536,1	515,2	339,0	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Second rang														
Salaires et traitements en % des recettes fiscales (R.F)	39,3	37,9	37,9	38,2	37,6	38,3	37,0	35%	34%	33%	32%	30%	28%	27%
Dépenses en capital sur financement interne en % R.F	14,3	15,2	18,6	19,5	21,7	21,7	22,4	23%	23%	24%	25%	26%	27%	28%
Recettes Fiscales sur PIB en %	13,7	14,0	14,5	14,6	15,0	15,0	15,4	16,8%	17%	17%	17%	18%	18%	19%
Balance courante hors dons en % PIB	-7,1	-6,3	-2,9	-5,5	-5,5	-5,9	-5,1	-2,2%	-2%	-1%	0%	2%	4%	5,9%
AUTRES INDICATEURS BUDGETAIRES														
Solde global hors dons sur PIB en %	-4,2	-3,5	-3,7	-4,5	-4,8	-5,0	-5,0	-2,8%	-2,5%	-2,1%	-1,4%	0,1%	2,0%	3,1%
Solde global sur PIB en %	-1,8	-1,4	-1,9	-2,1	-2,4	-2,2	-2,2	-0,2%	0,2%	0,7%	1,3%	3,0%	4,9%	6,1%
Solde global base caisse sur PIB en %	-1,0	-0,7	-2,5	-2,2	-2,4	-2,3	-2,3	-2,8%	-2,5%	-2,1%	-1,4%	0,1%	2,0%	3,1%
Solde primaire de base en % des R.F.	15,9	11,8	11,3	4,9	3,1	1,1	1,1	5,0%	6,5%	8,2%	10,9%	18,1%	26,8%	31,7%
COMPTES NATIONAUX														
PIB nominal (en milliards de FCFA)	18194,8	19638,0	20517,3	21312,5	22229,5	23584,3	25197,2	27683,3	30169,1	32973,0	36140,6	43373,8	52346,1	57889,3
PIB en volume (prix constant 96)	15802,9	16420,6	16668,3	17192,5	17724,1	18364,2	19212,2	20182,1	21478,8	22924,9	24556,5	28105,9	32380,1	34935,7
Taux de croissance du PIB en volume	-0,1%	3,9%	1,5%	3,1%	3,1%	3,6%	4,1%	5,0%	6,4%	6,7%	7,1%	7,0%	7,6%	7,9%
SITUATION MONETAIRE														
Avoirs extérieurs nets	1492,1	2162,3	2850,2	3061,0	3183,0	3550,0	3917,0	2921,5	3246,4	3637,6	4161,2	5540,0	7537,1	8901,7
Crédit intérieur	3696,8	3760,1	3883,9	3988,2	4223,0	4216,5	4210,0	4515,1	4857,8	5219,9	5547,2	6111,5	6524,5	6649,0
Position Nette du Gouvernement	1000,2	887,3	838,9	740,3	704,5	650,0	600,0	777,8	744,3	679,1	520,4	-42,7	-1051,9	-1813,5
Crédits à l'économie	2696,6	2872,8	3045,0	3247,9	3518,5	3566,5	3610,0	3737,2	4113,6	4540,8	5026,8	6154,1	7576,5	8462,6
Masse monétaire	4251,8	4737,8	5494,6	5652,6	5978,9	6361,5	6768,7	7436,5	8104,3	8857,5	9708,4	11651,5	14061,7	15550,7
COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS														
Balance des transferts sans contreparties	152,3	220,0	257,0	308,3	353,9	355,1	372,9	389,77	407,42	425,90	445,22	486,61	531,94	556,20
Balance courante	-1033,4	-919,3	-319,7	-867,5	-906,4	-1014,9	-972,9	-999,0	-863,5	-658,1	-363,1	540,9	2094,6	3275,0
Balance courante hors dons	-1293,0	-1233,2	-591,4	-1173,0	-1176,4	-1382,5	-1291,2	-1726,1	-1672,2	-1557,6	-1363,7	-697,1	562,9	1571,2
Balance globale	235,9	561,9	727,8	68,3	236,2	305,0	305,0	1082,637	1099,403	1269,236	1533,50581	2390,549	3916,1085	5089,223
Taux de couverture: Exports/Imports en%	107,0	106,3	123,8	108,3	105,1	100,5	101,5	92,9	94,6	96,8	99,5	106,3	115,8	122,4
Balance courante en % PIB	-5,7	-4,7	-1,6	-4,1	-4,1	-4,3	-3,9	-3,6%	-2,9%	-2,0%	-1,0%	1,2%	4,0%	5,7%
DETTE EXTERIEURE														
Encours de la dette extérieure	15015,0	15716,2	14590,1	13809,5	13480,4	13540,8	13335,0	13218	13192	13104	12912	12067	10298	8891
Service de la dette extérieure	946,2	931,7	1161,8	957,0	862,5	765,8	757,0	740	739	734	723	676	577	498
Encours de la dette extérieure en % du PIB	82,5	80,0	71,1	64,8	60,6	57,4	52,9	47,7%	43,7%	39,7%	35,7%	27,8%	19,7%	15,4%
Service de la dette extérieure en % des Exportations totales (1)	17,0	15,6	17,3	14,9	12,4	10,4	9,6	9,3%	7,7%	6,4%	5,2%	3,3%	2,0%	1,4%
Service de la dette ext. en % des Recettes totales hors dons	33,7	30,3	34,3	27,5	23,1	19,1	17,1	13,9%	11,6%	9,6%	7,9%	5,1%	3,1%	2,3%

(1) source: comptabilité nationale

Différence entre souhaitable et tendanciel

Indicateurs économiques	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2014	2015
Taux de croissance du Pib réel			0,0%	1,3%	1,7%	1,7%	1,9%	1,6%	2,0%	2,2%
Impact sur le stock de capital			0,6%	0,5%	0,6%	0,7%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%
Taux d'investissement			1,4%	3,9%	5,6%	7,4%	8,9%	7,2%	8,6%	9,3%
Exportation intra zone			2,4%	1,7%	2,9%	3,3%	4,2%	5,8%	8,1%	9,3%
Importation intra zone			0,6%	1,6%	2,7%	3,2%	4,2%	6,6%	10,5%	13,0%
Commerce intra zone			1,5%	1,7%	2,8%	3,3%	4,2%	6,2%	9,2%	11,0%
Solde global hors don en % du PIB			0,0%	1,2%	0,6%	-0,2%	-0,8%	-1,6%	-1,8%	0,3%
Solde courant en % du PIB			0,0%	0,6%	0,4%	0,3%	0,4%	1,1%	2,7%	3,9%
Pression fiscale			1,9%	1,2%	1,4%	1,5%	1,7%	2,1%	2,5%	2,7%
Secteur de l'éducation	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2014	2015
Taux brut d'inscription au primaire			3,4%	3,2%	6,5%	10,1%	12,2%	11,9%	11,8%	8,2%
Taux net de scolarisation au primaire			1,5%	0,7%	3,0%	5,6%	8,2%	13,2%	18,0%	17,0%
Taux de passage au cours élémentaire 2ème année			1,5%	1,0%	2,5%	4,2%	5,9%	9,1%	12,2%	11,5%
Taux d'analphabétisme des adultes			-2,0%	-0,9%	-2,5%	-4,3%	-6,0%	-8,9%	-11,3%	-9,1%
Taux d'analphabétisme pour la population de 15-24 ans			-2,7%	-2,5%	-4,3%	-6,2%	-7,8%	-10,6%	-12,9%	-11,3%
Taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus			-2,2%	-1,5%	-3,2%	-5,0%	-6,7%	-9,6%	-12,2%	-10,2%
Pourcentage de fille dans le primaire			1,3%	1,0%	2,1%	3,4%	3,5%	3,4%	3,3%	1,3%
Taux brut de scolarisation			2,2%	1,6%	3,7%	6,2%	8,5%	13,1%	17,4%	17,2%
Secteur de la santé	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2014	2015
Espérance de vie à la naissance			0,53	0,96	1,49	2,09	2,74	3,42	4,87	5,64
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes			-	- 7,56	- 14,42	- 20,68	- 26,05	- 30,72	- 38,46	- 41,71
Taux de mortalité infantile (les moins de 5 ans) pour 1000 naissances vivantes			-	- 5,07	- 9,64	- 13,84	- 17,45	- 20,61	- 25,89	- 28,12
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 femmes			-	- 58,8	- 108,7	- 151,4	- 186,0	- 214,5	- 258,8	- 276,3
Taux de malnutrition des enfants âgés de moins de 5 ans			-	- 1,03	- 1,97	- 2,86	- 3,63	- 4,32	- 5,48	- 5,98
Taux de prévalence du VIH			-0,68	-0,93	-1,16	-1,36	-1,54	-1,69	-1,94	-2,04
Revenu par tête			-	2,42	7,27	12,58	18,72	24,94	37,66	46,12
Incidence de la pauvreté			-0,3%	-1,3%	-3,2%	-5,2%	-7,6%	-9,9%	-15,0%	-18,1%
IDH			0,01	0,01	0,02	0,03	0,04	0,05	0,07	0,08

ANNEXE 3 : EQUATIONS DU MODELE

Le modèle considère l'Union comme un pays. C'est l'hypothèse d'homogénéité totale qui est en effet retenue. Pour cela, le cadre d'analyse repose sur un modèle qui met en relation, l'investissement, la productivité marginale du capital, le stock de capital, le stock de capital humain et le taux de croissance. A ce titre, sous les hypothèses standard, la production est fonction du stock de capital physique et du capital humain, le modèle permet de calculer le niveau de la production pour une année donnée en estimant au préalable ces deux variables. Dans cette démarche, l'investissement est considéré comme une variable instrumentale sur laquelle les acteurs de la politique économique peuvent agir.

Les résultats obtenus permettent de calculer les effets directs attendus de la mise en œuvre du Programme. En plus de ces effets directs qui seront mesurés, les effets indirects pourront être approchés à travers l'utilisation de matrices d'élasticités. Le modèle part de l'évaluation du stock de capital physique et humain. Pour le premier, la méthode de l'inventaire permanent a été utilisée:

$$1. \quad K_t = (1 - \delta)K_{t-1} + I_{t-1} = \sum (1 - \alpha)I_{i-1} + K_o$$

Où

K_t = le stock de capital à la période t,

I_t = l'investissement en volume en t et

δ = le taux de dépréciation du capital

K_o = le capital initial égal à $q_o Y_o$ (q_o le coefficient de capital de référence).

Le stock de capital est donc compris comme l'accumulation des investissements passés, dépréciée chaque année à un taux constant. Cette méthode suppose que l'on connaisse le stock de capital initial ou plus exactement un point de référence sur la période et le taux de dépréciation¹.

Le stock de capital humain est approché par le nombre total d'années d'études de la population active, qui est du reste positivement impacté par le PER, de manière directe et indirecte.

1.1. Cadre d'analyse

Le choix du modèle est surtout guidé par le souci de manipuler un outil pas trop exigeant en données compte tenu des difficultés et contraintes importantes en matière de collecte statistique. Pour simplifier la démarche et obtenir dans des délais raisonnables un outil qui faciliterait le cadrage, ce type de modèle a été testé avec les données agrégées de l'espace UEMOA.

Impact du PER sur le stock de capital

$$2. \quad I_t = I_{P_t} + I_{G_t} + I_{PER_t}$$

¹ Les données utilisées dans la détermination du stock de capital, sont tirées du rapport de la BOAD sur le développement des pays de l'Union de 2002.

$$3. \quad \mathcal{K}_{PER} = \sum_{t=1}^5 \mathcal{K}_{PER_t}$$

où

\mathcal{K}_{PER_t} est le rapport entre l'investissement du PER de l'année t et le stock de capital de l'année

\mathcal{K}_{PER} est l'impact total du PER sur le stock de capital.

Détermination du Taux de croissance

$$4. \quad L_t = a_t \times Po_t$$

où

Po_t = effectif des travailleurs de l'espace UEMOA en année t;

a_t = le nombre moyen d'années d'études des travailleurs ;

L_t = le niveau du stock de capital humain en année t.

(2) Sur la productivité globale des facteurs

La véritable variable explicative dans cette démarche est la productivité marginale qui, en prenant différentes valeurs, permet la détermination des niveaux correspondants de taux de croissance. De l'analyse rétrospective, il ressort des gains de productivité faibles en raison de l'évolution insuffisante du volume des investissements. Cependant, le niveau accru et la qualité des investissements du Programme, combinés à l'amélioration du climat des affaires, et au renforcement de la gouvernance économique, au cours de la période, devraient aboutir à la réalisation de gains de productivité supérieurs à toute appréciation éventuelle du taux de change effectif réel.

1.1.3. Détermination du PIB

$$1. \quad Y = AK^\alpha L^\beta \text{ avec } \alpha, \beta > 0$$

Y le PIB, K le stock de capital et L le stock de travail.

Dans ce modèle, la variable L est approchée par la population occupée multipliée par le nombre moyen d'années d'études des travailleurs. Une moyenne de 11 heures et 30 minutes de travail par semaine, a été considérée, tenant ainsi compte du sous emploi et du chômage. Cette moyenne a été calculée en faisant l'hypothèse que 70% de la population active travaillent en moyenne 8 heures par semaine sur toute l'année, 10% seulement respectent les 35 heures, tandis que 10% font environ 20% et 19% font 0 heure. Ainsi, les hypothèses suivantes ont été faites sur les productivités :

La valeur des paramètres est approchée par la moyenne africaine :

Paramètres	Maximum	Minimum
A	0,466	0,450
alpha	0,6	0,47
beta	0,4	0,53

L'impact sur le taux de croissance sera calculé par le différentiel de croissance obtenu en diminuant l'investissement du montant du PER. Le taux de croissance sans PER est \dot{g} .

$$5. \quad Y = C_P + I_P + C_G + I_G + M - X$$

où

Y = Produit Intérieur Brut
 C_p = Consommation privée
 I_p = Investissement privé
 C_G = Dépenses de fonctionnement du secteur public
 I_G = Dépenses en capital du secteur public
 X = Exportations des biens et services non facteurs
 M = Importations des biens et services non facteurs

Décomposition du PIB

La décomposition sectorielle du PIB se fera à partir d'une matrice d'élasticité de croissance sectorielle :

$$6. \quad Y_{it} = [A]^{-1} \times Y_t$$

Y_{it} = valeur ajoutée du secteur i à la période t

[A] est calculée à partir des données historiques de taux de croissance et de répartition sectorielle, en prenant en considération, sur la période 2006-2010, les hypothèses suivantes :

- les investissements issus du Programme constitué de plus de 88% d'infrastructures économiques, vont profiter d'abord directement au secteur secondaire via les BTP, donc dès la première année de mise en œuvre du Programme.
- Cette mise en place sera également accompagnée d'un développement de services directs qui améliore la production du tertiaire.
- Ensuite, en terme d'effets indirects, l'amélioration de la compétitivité tirée du niveau et de la qualité des infrastructures, permettra au secteur secondaire et tertiaire de continuer à bénéficier davantage des effets du Programme.
- A partir de 2009-2010, les effets de retour commencent à se manifester dans tout le secteur productif dont celui du primaire, qui sera face à un marché bien plus désenclavé. Ils se manifesteront par un accroissement des élasticités dû à l'effet régional au niveau des secteurs et s'appuyer sur la répartition sectorielle (le dire de manière qualitative).

Consommation privée

La consommation privée dépend du niveau de la consommation adaptative, du revenu disponible (impact positif) et du taux d'intérêt (impact négatif).

$$7. \quad C_p = f(C_{p_{t-1}}, Y_{D_{t-1}}, r_t^d, r_t^c, Tr)$$

C_p : consommation privée réelle

Y_D : revenu disponible réel

r : taux d'intérêt réel créditeur et débiteur

Tr : revenus des transferts nets

Dépendent Variable: LOG(CPR)				
Date: 10/21/05 Time: 23:14				
Variables	Coefficien t	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOG(CPR(-1))	1.046018	0.011273	92.79357	0.0000
LOG(TR)	-0.066608	0.018170	-3.665881	0.0063
R-squared	0.972307	Mean dependent var	9.424925	
Adjusted R-squared	0.968846	S.D. dependent var	0.133757	
S.E. of regression	0.023609	Akaike info criterion	-4.477541	
Sum squared resid	0.004459	Schwarz criterion	-4.417024	
Log likelihood	24.38770	Durbin-Watson stat	2.743146	

Le revenu disponible réel est défini comme la différence entre le PIB et les recettes totales de l'Etat nettes :

$$8. \quad Y_D = (Y - R_t) / P_y$$

Y : PIB nominal

R_t : recettes totales

P_y : déflateur du PIB

Investissement privé

$$9. \quad I_{p_t} = f(Y_t, IG_t), \quad I_p: \text{investissement privé réel, } Y: \text{PIB et } IG: \text{investissement public réel}$$

Dependent Variable: LOG(INVPR)

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
----------	-------------	------------	-------------	-------

LOG(IG(-2))	-0.455449	0.174274	-2.613412	0.0347
LOG(YR(-1))	1.082921	0.123619	8.760172	0.0001

R-squared	0.665094	Mean dependent var	7.351708
Adjusted R-squared	0.617250	S.D. dependent var	0.085211
S.E. of regression	0.052717	Akaike info criterion	-2.854609
Sum squared resid	0.019454	Schwarz criterion	-2.810781
Log likelihood	14.84574	Durbin-Watson stat	1.762350

Pour le risque, nous utilisons le taux de croissance des IDE comme proxy.

Niveau des prix

Le niveau général des prix ou prix du PIB est une combinaison linéaire du prix des composantes du PIB :

$$10. \quad P_t = PC_t^\alpha \times PI^\beta \times PE_t^{1-\alpha-\beta}, \quad \text{avec } 0 < \alpha < 1 \quad 0 < \beta < 1 \quad \text{et } \alpha + \beta < 1$$

P : niveau général des prix

PI : déflateur de la FBCF

PE : prix des biens échangeables

Le prix des biens échangeables (PE) est une moyenne pondérée du prix des exportations et du prix des importations de biens et services non facteurs

Variable Dépendante: LPY				
Variables indépendantes	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPC	0.202102	0.047020	4.298225	0.0026
LPI	0.245876	0.038408	6.401740	0.0002
LPE	0.264803	0.032162	8.233469	0.0000
R ²	0.995494	Mean dependent var		-0.000738
R ² ajusté	0.994367	S.D. dependent var		0.114002
S.E. of regression	0.008556	Akaike info criterion		-6.457369
Sum squared resid	0.000586	Schwarz criterion		-6.348852
Log likelihood	38.51553	Durbin-Watson stat		1.143275

Commerce extérieur

Les exportations sont décomposées en exportations intra zone et extra zone : $X_t = X_z + X_{nz}$

$$11. \quad X_{zt} = f(Pne / Pech, X_{z(t-1)})$$

$$12. \quad X_{hzt} = f(Pne/Pech, X_{hz(t-1)}, edollar)$$

Avec Pne/Pech rapport des prix des biens échangeables et biens non échangeables

Ajouter une variable taux de change en dollar

Les importations sont décomposées en importations intra zone et extra zone : $M_t = M_z + M_{hz}$

$$13. \quad M_{hzt} = f(Ip_t, IG_t)$$

$$14. \quad M_z = M_{z(t-1)} \left(\frac{X_{zt}}{X_{z(t-1)}} \right)$$

$$15. \quad M_t = M_{hz} + M_z$$

Finances publiques

Recettes publiques

$$16. \quad R_t = \eta Y_t \text{ avec } \eta = \text{coefficient budgétaire}$$

Dépenses de l'Etat

$$17. \quad G_t = (1 + \omega_1)G_{t-1}$$

$$18. \quad I_t^{pub} = (1 + \omega_2)I_{t-1}^{Etat} + IG_{PER_t}$$

ω_2 Étant le taux de croissance des investissements publics.

Soldes des opérations de l'Etat

Ils comprennent le solde base engagements et le solde base décaissement :

$$19. \quad S_t^B = R_t + DN_t - G_t$$

S^B : solde base engagements et DN : dons budgétaires et en capital reçus par l'Etat

$$20. \quad S_t^{BC} = S_{t-1}^{BC} + \Delta ARR_t, \text{ avec } S^{BC} : \text{solde base décaissement et } ARR : \text{arriérés de paiement}$$

Dette publique

L'encours de la dette publique est égal à la somme de l'encours de l'année précédente et du flux de dette publique. Ce dernier est fonction du déficit courant des opérations de l'Etat base décaissement :

Corriger la variable endettement

$$21. \quad DP_t = DP_{t-1} + \Delta DP_t$$

$$22. \quad \Delta DP_t = \Delta DPI_t + \Delta DPE_t$$

DP : encours dette publique

$$23. \quad \Delta DPE_t = \alpha \times S_t^{BC}$$

α : Proportion déficit des opérations de l'Etat financé par endettement

$$24. \quad \Delta DPI_t = (1 - \alpha) \times S_t^{BC}$$

$$25. \quad Sccap_t = \Delta DPE_t + SMCP_t$$

$SMCP$ = endettement privé extérieur + transferts en capital nets + IDE nets

Bloc de la balance des paiements

Il décrit le solde du compte courant, le solde du compte de capital et le solde global de la balance des paiements. Le solde du compte courant est égal à la somme du solde des opérations sur biens et services non facteurs, du solde des services facteurs et du solde des transferts sans contrepartie :

$$26. \quad Scc_t = X_t \times P_t^X - M_t \times P_t^M + S_t^F + Tr_t$$

S_{CC} : solde compte courant

X_t : exportations de biens et services non facteurs

P^X : déflateur des exportations

M : importations de biens et services non facteurs

P^M : déflateur des importations

S^F : solde services facteurs

Tr : solde transferts sans contrepartie

Le solde du compte de capital est égal à la somme du flux de dette publique corrigé de l'amortissement de la dette publique du solde des mouvements de capitaux privés :

$$27. \quad \Delta AEN_t = Scc_t + Sccap_t + FE_t$$

Le solde global ou la variation des avoirs extérieurs nets est égal à la somme du solde du compte courant, du compte de capital et du financement exceptionnel :

FE : financement exceptionnel

Situation monétaire

$$28. \quad \frac{M_t}{P_t} = f(Y_t)$$

$$29. \quad AEN_t = M_t - CI_t$$

$$30. \quad CI_t = PNG_t + CRECO_t$$

$$31. \quad \Delta AEN_t = AEN_t - AEN_{t-1}$$

($PNG = \Delta DPI_t$)

Bloc Pauvreté

Le modèle établit une relation entre les ratios de dépenses publiques allouées aux secteurs et le niveau de performance mesuré à travers les indicateurs. Pour chaque indicateur, son élasticité par rapport aux dépenses publiques est calculée (B).

$$32. \quad Q_t = [B] \times Q_{t-1}$$

Avec Q_t la matrice des indicateurs à l'année t et B la matrice des élasticités.

La matrice des élasticités est calculée sur la base des données de quelques pays de l'espace UEMOA qui disposent d'indicateur.

ANNEXE 4 : SCHEMA DU MODELE

